



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)



Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
(FLASH)

Ecole Doctorale Pluridisciplinaire : « Espace, cultures et Développement »
(EDP)

FILIERE: SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE

OPTION : SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

MEMOIRE DU DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES (DEA)

SUJET

PERCEPTIONS SOCIALES DU MARIAGE DANS LES COMMUNAUTES EVANGELIQUES A COTONOU

Réalisé par :

GANYE H. J. Karen

Président : BADA Médard

Professeur titulaire CAMES

Rapporteur : Prof BIAOU Gauthier

Maître de conférences CAMES

Examineur : Prof AMOUZOUVI Dodji

Maître de Conférences CAMES

Date de soutenance : 21 janvier 2014

Note : 16/20

Mention : Très bien

Année Académique 2013-2014

SOMMAIRE

Dédicace.....	3
Remerciements.....	4
Liste des tableaux, schéma et figure.....	5
Liste des sigles et acronymes.....	6
Résumé.....	7
Introduction	8
Première Partie : Cadre méthodologique et théorique.....	12
Chapitre 1 : Cadre théorique de la recherche	12
Chapitre 2 : Cadre méthodologique de la recherche	24
Deuxième Partie : Les repères du mariage dans les églises évangéliques	30
Chapitre 3 : Monographie sociale des églises évangéliques et les fonctions sociales du mariage	31
Chapitre 4 : Les repères du mariage au sein de l'église	39
Troisième partie : Acteurs et logiques du mariage au sein des églises évangéliques	45
Chapitre 5 : Mariage à l'église : une approche entre déviance et normalité	45
Chapitre 6 : La comparaison du mariage au sein des églises évangéliques	54
Conclusion.....	66
Références bibliographiques	72
Table des matières	76

DEDICACE

- A mon père **GANYE Jean.**
- A ma mère **TEKOLODJOU Séraphine.**

REMERCIEMENTS

A mon Directeur de mémoire, **Professeur Gauthier BIAOU** pour sa disponibilité et pour avoir accepté encadrer cette recherche avec un esprit de sacrifice, toute ma gratitude.

A mon Co- directeur de mémoire, **Professeur Dodji AMOUZOUVI**, pour sa patience, sa disponibilité, ses profondes contributions et ses sacrifices au profit de l'Excellence.

Aux enseignants de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de la FLASH, pour leur contribution à l'évolution de la science.

Aux autorités religieuses des églises évangéliques de Cotonou.

A tous les interviewés sans qui ce travail n'aurait pas été.

A tous les amis et collaborateurs du P.I.E qui m'accompagnent sur les sentiers de la connaissance scientifique.

A Ilyass SINA, Jacques AGUIA-DAHO, Gilles OUENDO, Mescario d'ALMEIDA et Karl NANSI. Chers aînés, retrouvez à travers ce document le fruit de vos efforts et merci pour tout. « *La science a besoin de vous* ».

A Elysé, Barbara, Pius, Fabienne GANYE, Bienvenu TEKOLODJOU pour leur appui.

A Mme MELE Georgette, Mme Sessy ZOSSOU, Mme et M. GOHOUNGO Barnabé, pour leur soutien et nombreux conseils.

Au Pasteur HOUNHOUENOU Jacob, son épouse et ses collaborateurs.

A Achille, Yasmine, Pascal, Sandrine pour leur présence active à mes côtés.

A tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont soutenu la réalisation de ce travail. Recevez tous à travers ce travail une partie des fruits de vos multiples efforts, et soutiens ainsi que toute ma profonde gratitude. Que le Seigneur vous comble de bonté et vous en soit reconnaissant.

Liste des tableaux et figures

Les tableaux

Titres	Pages
Tableau I : <i>Centres de documentation parcourus et types d'informations recueillies</i>	24
Tableau II : <i>Répartition statique des enquêtés</i>	27
Tableau III : <i>Durée de la recherche</i>	28
Tableau IV : <i>Tableau relatif aux raisons pouvant conduire au mariage</i>	48
Tableau V : <i>Liste des acteurs</i>	53
Tableau VI : <i>Récapitulatif des positions des acteurs</i>	51
Tableau VII : <i>Processus allant du choix du conjoint jusqu'au mariage</i>	60
Figures	
Figure n°1 : <i>Schéma conceptuel</i>	16
Figure n°2 : <i>Lieux de rencontre du conjoint</i>	37
Figure n°3 : <i>Graphe sur l'avis des responsables, des personnes mariées, des jeunes et pasteurs sur le mariage en tant qu'alliance de sang</i>	42
Figure n°4 : <i>Graphe sur le mode de vie en couple souhaité par les jeunes</i>	47

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ADD: Assemblée De Dieu

CAFMI: Eglise Internationale de la Foi Chrétienne Agissante/ Christian Action Faith Ministries International

EECB: Eglise Evangélique du Christ au Bénin

EPMB: Eglise Patriarcale Maronite du Bénin

FDDN: Fidèles à Dieu pour un Développement Durable de la Nation

MCER: Mission Chrétienne pour l'Evangelisation et le Réveil

MEF: Mission Evangélique de la Foi

MER: Mission Evangélique des Rachetés/ de la Repentance

MPV: Ministère de Prière les Vainqueurs

MVL: Mouvement Vie et Lumière

UEEB: Union des Eglises Evangéliques du Bénin

URHC: Union Renaissance d'Hommes en Christ

V: verset

Résumé

Cette étude, part d'une approche sociologique pour reconstruire la place du sacré qu'a toujours eu le mariage depuis son existence ou son initialisation religieuse. Ainsi, elle prend une dimension à la fois qualitative et quantitative avec des outils de collecte adéquats. Menée sur une durée de huit mois, elle apporte des éléments de réponse à la question qui est de savoir qu'est-ce qui différencie le mariage au sein des églises évangéliques à Cotonou ? Dans une perspective systémique, la recherche est menée sur un échantillon de cent six personnes constituées de pasteurs, de personnes mariées, de jeunes célibataires, des responsables à divers niveaux et des anciens au sein de l'église, identifiés à l'aide d'échantillonnage à choix multiple. Après de cet échantillon de recherche, des informations sont produites à l'aide de technique de recherche usuelles en sciences sociales. Les données produites et analysées renseignent sur le fait que les fondements et facteurs qui structurent le mariage s'inscrivent entre autres dans les différents dogmes reçus du Christ, dans les repères endogènes du mariage mais aussi dans la perception sociale du mariage qui envisage le mariage non seulement comme une déviance mais aussi relevant de la normalité.

Mots clés : *mariage –institution sociale- église évangélique -Cotonou*

Abstract:

This study deal with the sociological approach to reconstruct the place of the sacred which always had the marriage since its existence or its religious initialization. So, its takes an at the same time qualitative and quantitative dimension with adequate tools of collection. led on duration of eight months, she brings elements of answer to the question which is of knowledge what differentiates the marriage within the evangelic churches in Cotonou? With this sample of search, information is produced by usual technics in socials sciences. The produced and analyzed data inform about the fact that foundations and factors which structure the marriage join enter other in the various dogma receipt of the Christ, in the endogenous marks of the marriage but also in the social perception of the marriage which envisages the marriage not only as an abnormality but also being of the normality.

Key words: marriage - social institution evangelic church – Cotonou.

INTRODUCTION

Dans les années 60, une institution apparemment stable, sinon toujours harmonieuse, unissait légalement la plupart des couples : c'était le mariage religieux et indissoluble, qui présidait à la fondation de la famille, cadre où les enfants étaient conçus et élevés selon Lapierre-Adamcyk et al., (1987). Dans la Bible, le livre de Mathieu chapitre 19 au V5 dira « l'homme quittera père mère pour s'attacher à une femme et ils formeront un ». En effet les conduites à suivre sont toutes tracées il suffira de mettre les pas dans celles des générations antérieures, mais il est constaté que la jeunesse actuelle veut se définir ses propres règles et modes de vie. Déjà, DURKHEIM (1909) attestant que la famille est l'unité de base de toute société, affirme que « tout le monde, en principe, appartient à une famille et en fonde une ». La famille devient alors un premier niveau où se construisent et se reconstruisent les modèles éducatifs, les perceptions sociales de la vie et la manière dont les hommes organisent leur vie au sein de la société en général. De ce fait, la place du sociologue devient déterminante dans l'analyse des changements sociaux en cours en Afrique au regard de la mondialisation, qui, avec tout ce qu'il charrie de contre nature a donné une autre connotation au mariage surtout en milieu urbain. Le souci des partenaires de ne plus s'enfermer dans les contraintes du mariage les amène à profaner les liens sacrés de ce dernier. Or aucune œuvre humaine ne peut réussir sans un minimum de sacrifices. Le manque de détermination, de persévérance et de sacrifice amène donc beaucoup d'individus de nos jours à s'orienter vers un hybridisme en matière de mariage malgré leur croyance et appartenance à une confession religieuse. Ce qui reste aussi important à souligner est bien évidemment la diversité des postulats, des perspectives méthodologiques, des modèles d'analyses et des centres d'intérêts suivant les auteurs et les écoles de pensée. Au titre des postulats, se dégage l'idée selon laquelle les transformations de la famille constituent des symptômes d'une crise, d'un effondrement de l'institution. Un autre postulat sous tend qu'avec les mutations qui affectent le monde, en raison de la mondialisation et de la globalisation, les fidèles ont changé et se sont adaptés. Dans l'un ou l'autre des postulats, il apparaît que l'institution qu'est le mariage, fait de plus en plus l'expérience de diverses perturbations dues à une crise des repères. De ces

observations, il ressort qu'une étude sur les doctrines du mariage dans une société comme celle de Cotonou est d'une importance particulière. Elle permet de lever au rang de la science, le débat sur les référents du mariage à l'intérieur des différentes sphères chrétiennes en général et celle évangélique en particulier. Et au plan scientifique, il devient important de poser autrement le débat sur le mariage en ouvrant des perspectives qui vont au-delà de celles jusque là explorées par les juristes, les psychologues. Beaucoup d'interrogations apparaissent lorsqu'on observe l'organisation sociale, éducative autour du mariage au sein des différentes églises évangéliques à l'intérieur de cet espace religieux. Au-delà du caractère anonyme de façade d'église, existent de véritables doctrines qui dictent les conduites et motivent les décisions des acteurs sociaux. La réflexion part du fait que la famille est assurément l'une des institutions microsociales africaines qui a connu les transformations les plus importantes au cours des dernières décennies. Ces transformations sociales s'opèrent dans un contexte de mutation de valeurs en cours dans la ville de Cotonou. Cela permet une solidification du lien social au sein du ménage sous la "pression" des différentes normes religieuses. Ce dispositif participe de l'organisation et de la structuration de liens conjugaux au profit de la stabilité sociale dans le ménage. Ceci passe par la récurrence des référents sociaux dans les choix, les décisions et l'orientation de la vie au sein du ménage. Il s'agit de la morale, de la tolérance, de l'obéissance, des tabous et totems... Or, tous ces éléments de régulation sociale sont de plus en plus confrontés aux nouveaux repères. La charge revient alors au chercheur notamment ceux en sciences humaines et sociales d'apporter une contribution significative dans l'analyse des référents du mariage au sein de la société béninoise. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente production scientifique. Réalisée dans le cadre de l'obtention d'un diplôme d'études approfondies en Sociologie-Anthropologie, cette recherche se consacre au sujet intitulé « *Perceptions sociales du mariage dans les communautés évangéliques du mariage du Bénin* ». Les données produites et analysées ici, renseignent sur les facteurs qui influencent le mariage dans le rang des fidèles évangéliques à Cotonou, les discours et logiques qui accompagnent ces facteurs, les acteurs intervenant dans le processus du

mariage, ses fonctions et la perception sociale qui lui est conférée d'une église évangélique à une autre au sein de cette communauté étudiée.

1^{ère} PARTIE

CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I- CADRE THEORIQUE

1-1 : PROBLEMATIQUE

1-1.1 Problème central

C'est au sein de la famille que l'enfant, l'homme de demain reçoit les premières notions d'éducation et d'apprentissage sur les comportements exemplaires à avoir dans la société. Selon Durkheim (1992), elle est la première institution qui modèle l'enfant et lui donne les premières orientations de la vie, la qualité matérielle, morale et spirituelle de la société est corrélative de la santé morale et spirituelle de l'ensemble des familles que reflète cette société. En moins d'un quart de siècle dans notre société, le mariage a été fortement mis en question. Ainsi, être marié et reconnu comme tel dans la religion évangélique équivaut à la logique d'avoir fait le sacrement du mariage. De même, le mariage et la constitution de la famille sont des valeurs prônées par toutes les sociétés, et surtout par les sociétés africaines. Ainsi, le mariage (suivant les règles coutumières ou non) est perçu comme une garantie de l'« équilibre de la vie sociale par la sécurité, la stabilité et la chaleur humaine » (Ould, 1994). En effet, le mariage est conçu, essentiellement, comme une union entre deux familles plutôt qu'une union entre deux individus (Adepojou, 1994)¹. L'importance de cette raison d'être du mariage s'exprime dans de nombreuses sociétés par le versement d'une *compensation matrimoniale* ou d'une *dot* par une famille ou un lignage, en général celle de l'homme, à la famille de la fiancée. La cérémonie rituelle à laquelle ce mariage donne lieu et les principes qui l'organisent devaient consacrer « la responsabilité permanente d'assurer la stabilité de l'union, grâce à un ensemble de réseau de contrôle et de soutien mutuel » (Adepojou, Locoh, 1992). Sous un autre aspect, l'acquisition de droits sur la capacité reproductrice de la femme explique en partie pourquoi le mariage africain est souvent décrit comme un processus étendu, de durée incertaine, plutôt que, comme un seul évènement ou une seule cérémonie définitive (Radcliffe-Brown et Forde, 1950; Aryee et Gaisie, 1982). Dans toute société, le mariage est d'abord une institution imposant certaines règles sociales qui

¹ Il me semble que cette position d'Adepojou est empiriquement difficile à soutenir. Le mariage apparaît empiriquement comme une alliance entre quatre familles au moins. Les deux de chaque conjoint. S'il arrive que l'un, ou l'autre ou encore les deux conjoints sont issus d'une famille recomposée à un ou plusieurs degrés, ou si dans leur parcours, l'un ou l'autre a été placé dans une famille d'accueil, ce nombre est porté à plus de quatre.

confèrent sa légitimité à l'alliance, permet la perpétuation des familles et la socialisation des enfants. La principale de ces règles est la prohibition de l'inceste, complétée par des règles d'exogamie imposant le choix du conjoint hors de son propre groupe, les limites de ce groupe varient selon les sociétés. Durkheim(1892), l'analyse comme un fondement de la famille conjugale. Pour Lévi-Strauss (1967), la famille conjugale trouve son origine, dans le mariage quels que soient les types de mariage (par achat, échange, libre choix, choix imposé par la famille). Dans la tradition chrétienne, le mariage est considéré comme une valeur sacrée qui unit deux individus de sexe opposé qui aux yeux des chrétiens catholiques est de l'ordre du divin. Pour Goody (1986), ce type de mariage est monogamique et plein de responsabilité : amour désintéressé, fidélité, confiance mutuelle, joie, satisfaction. Il est régi par des normes « explicites » qui s'imposent officiellement aux individus ; « implicite », intériorisés lors du processus de socialisation. Le sacrement du mariage est l'alliance matrimoniale par laquelle un homme et une femme constituent entre eux une communauté de toute vie, ordonnée par son caractère naturel au bien des conjoints ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants. L'acte sexuel légalise le mariage pour Balandier (1984), cet acte par lequel l'homme officialise le mariage, « La sexualité humaine est un phénomène social total ». Le mariage et la constitution de la famille pour l'église sont d'essence divine : «L'homme quittera père et mère pour s'attacher à sa femme et ils deviendront tous deux un seul être »Genèse 2, 24. L'évolution des sociétés et le modernisme occidental introduit dans les cultures et dans les mœurs africaines notamment béninoise a entraîné beaucoup de changements dans ces pratiques sociales c'est le cas du conformisme que l'on remarque dans les comportements des jeunes africains à celle des occidentaux, manière de s'habiller, de la préférence de vivre dans le concubinage , du mariage à l'essai ou du recourt tardif au mariage par des couples qui ont fini de procréer, des avortements, des divorces etc. Hors si l'on ébranle en effet ces valeurs fondamentales de la communauté humaine, la cohésion même de la société se disloque de l'intérieur. Toute organisation sociale fiable est régie par comment, quand, et pourquoi doit se faire l'alliance base essentielle de la constitution de la famille, de la stabilité sociale et de la transmission des valeurs de génération en génération. En effet les conduites à suivre sont tout tracée il suffira de mettre les pas

dans ceux des générations antérieures, mais il est constaté que la jeunesse actuelle veut se définir ces propres règles et mode de vie. En effet il est question ici de faire cas de éléments de comparaison du mariage chez les fidèles des églises évangéliques dans la ville de Cotonou, qu'elles sont les discours sociaux liés aux exigences du mariage au sein des différentes églises évangéliques ? Alors il sera question après une enquête de terrain de ressortir ce qui différencie ces diverses églises sur le plan du mariage vue qu'elle prône le même Dieu. Toute Socio-Anthropologie de la famille ne peut faire cas de la notion de famille qui est une institution sociale présente dans toutes les sociétés humaines, sans les valeurs et croyances liées aux sociétés et sur les manières dont se conçoivent et se font les alliances. Deux éléments sont fondamentaux et représentent les éléments fondateurs de la famille : le « mariage » et la « culture ». Selon le Code du droit canonique de 1983 qui régit les lois du mariage : « Le corps est sacré et la vie conjugale et humaine revêt en elle-même une dimension sacrée. Ainsi, s'engager à vivre ensemble sans le sacrement de mariage est considéré comme une rupture à l'adoration Eucharistique », et pourtant les fidèles ne s'y conforment pas. Aussi dans nos cultures, la reproduction n'était socialement acceptée que dans le mariage. Une femme qui rejoignait son mari sans le mariage constituait une honte et pour elle-même et pour sa famille, toutes les règles sociales et même civile, ont institué le mariage comme le 'passeport' de toute vie sexuelle, conjugale, Durkheim (1992), dira qu'il est le *fondement de la famille*. Mais en dépit de toutes les règles religieuses et culturelles qui régissent l'union entre deux individus de sexe contraire, Il est constaté que dans toutes les cultures chrétiennes, les fidèles participent à plusieurs rites de passage qui leur permettent de recevoir les sacrements, de baptême, de communion etc., mais rares sont parmi eux ceux qui parviennent au sacrement du mariage. Cela pose un problème de déviance qui est une notion de sociologie désignant des comportements non conformes aux normes sociales. Les jeunes, n'attendent plus le mariage, avant tout acte sexuelle ou vie conjugale. Le problème est l'écart considérable constaté, entre les valeurs dites sacrées notamment le sacrement de mariage prôné, et le comportement des chrétiens des différentes religions qu'elles soient catholiques, évangéliques ou protestantes. Il y a donc une crise de repères ou de référents pouvant les canaliser et les maintenir dans le dessein

de Dieu pour les chrétiens. Cette recherche s'engage donc dans une relecture de la problématique du mariage dans un contexte où de différents repères ou référents cliniques, normes et valeurs religieuses se créent. Alors c'est à ce titre que la recherche pose la question à savoir : quelles sont les perceptions des fidèles des églises évangéliques autour du mariage dans les communautés religieuses à Cotonou ?

1.2-Hypothèses de recherche :

- Le mariage représente une institution sociale en raison des fonctions sociales qu'il assure pour les chrétiens évangéliques.
- Le mariage se distingue aussi bien dans sa conception que dans sa mise en œuvre d'une communauté évangélique à une autre.

1.3 Objectifs

1.3.1 Objectif général

Etablir la perception sociale du mariage au sein des communautés évangéliques à Cotonou.

1.3.2 Objectifs spécifiques

- Présenter les fonctions sociales du mariage chez les fidèles des églises évangéliques à Cotonou.
- Ressortir les éléments comparatifs du mariage au sein de différentes églises évangéliques à Cotonou.

1.4 Définition du sujet

Nature de l'étude

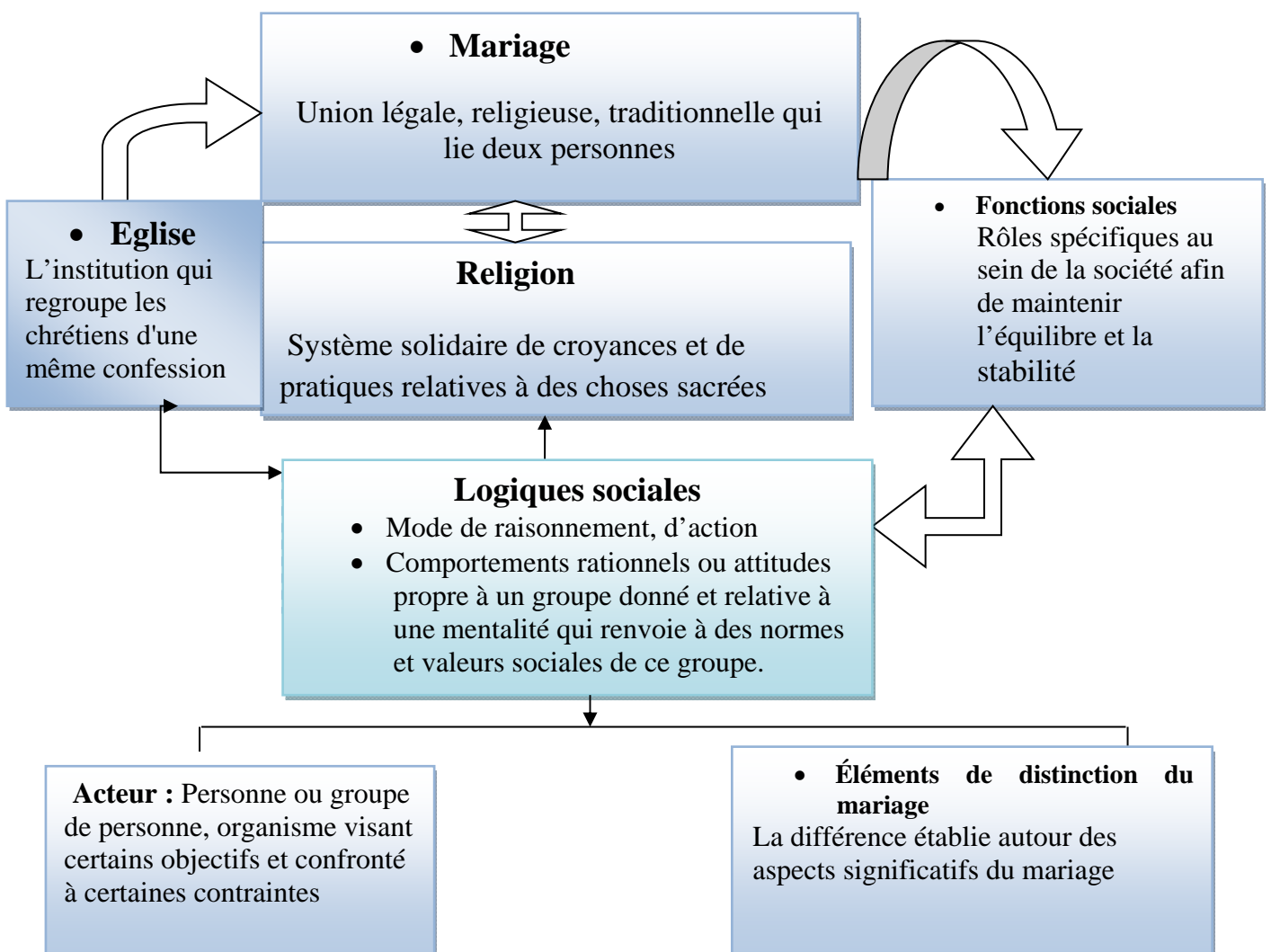
La présente étude s'est intéressée dans un premier temps à rendre compte des données empiriques collectées sur le terrain vue qu'on ne saurait se défaire du discours produit sur le phénomène. Les recherches sur le terrain sont faites d'observation, de description et d'explication du phénomène. Il est donc mis à contribution quelques données quantitatives enregistrées pour faciliter la triangulation et l'appréciation des

informations qualitatives. La partie descriptive renvoie à la recension des discours sociaux liés au mariage. Toutefois, la deuxième partie qui renvoie à l'étude des acquis de la première phase, étant explicative et analytique, conduit à établir et apprécier les variables qualitatives et quantitatives qui orientent les niveaux de réflexion sur la compréhension approfondie du phénomène. Ainsi, vu que la présente étude vise à étudier, identifier, ressortir, analyser et faire une triangulation des résultats, on conclut donc que le travail a une dimension à la fois quantitative et qualitative.

1.5- Clarification conceptuelle

Un ensemble de concepts constituent le réseau conceptuel de la présente étude.

Figure N1 : Schéma relatif au réseau conceptuel de l'étude :



Source : Données de terrain

Les deux concepts incontournables dans cette étude sont celui du mariage et de la religion en général et au niveau micro de l'église. Ce sont de ces concepts directeurs que découlent plusieurs autres concepts qui seront abordés tel présenté par le schéma au dessus.

Selon le lexique sociologique, le mariage est : « Union légale qui unit (au moins) deux conjoints créant ainsi un lien d'alliance et visant à donner un statut légitime aux enfants nées de cette union.

Enfin le mariage ou le sacrement sont des valeurs intégratrices qui dictent des conduites à tenir à l'individu et qui font de lui un être social appartenant à la communauté, société. Pour Lévi-Strauss (1967), la structure de la famille est l'expression d'un compromis entre la culture et l'exigence biologique de la reproduction.

Pour Durkheim (1994), une religion est un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale appelée Eglise, tous ceux qui y adhèrent. Les travaux des anthropologues vont permettre de voir, plus clair. Ils vont décrire les croyances et les pratiques religieuses telles qu'ils les observent dans des communautés qui les vivent. La religion contribue à faire l'unité d'un peuple dans le partage d'une expérience et d'une explication de la vie commune. Elle fournit un modèle de comportement, souvent une réponse aux vicissitudes de la vie. Donc, une religion est d'abord une conception du monde, de sa création et de son fonctionnement.

Notons juste que dans le cadre de ce travail, nous gardons la définition de Durkheim en y intégrant l'apport des anthropologues cités ci-dessus.

Pour Castellan, (1991), la famille « C'est la réunion d'individus unis par les liens de sang, vivant sous le même têt ou dans un même ensemble d'habitation et dans une communauté de services ». La famille est une institution présente dans toutes les sociétés humaines. Mais les formes qu'elle revêt, les fonctions qu'elle remplit et les significations dont elle est porteuse sont extrêmement variables dans le temps et, pour une même époque, d'une société à l'autre. La famille est donc un phénomène essentiellement culturel. Quelles que soient les cultures, les époques et les continents,

la famille a été et demeure l'institution sociale de base, le lieu de production et de reproduction des êtres humains (Dandurand, 1981), avec ses fonctions sexuelles, éducatives et économiques (Murdock, 1972).

Une **Église** est une communauté chrétienne locale et l'institution qui regroupe les chrétiens d'une même confession. Par extension à partir du III^e siècle, le terme désigne le bâtiment où une communauté se réunit, il faut donc bien distinguer *église*, lieu de culte, et *Église*, communauté ou institution, en employant une majuscule pour la seconde, y compris au pluriel. En sociologie, le mot désigne un groupe religieux institutionnalisé et à visée universaliste.

1. 6. Justification du sujet

Multiplés sont les raisons qui ont motivé le choix de ce sujet de recherche et ont conduit à le formuler comme tel. Ces raisons sont ici condensées en « raisons subjectives et celles objectives ».

1. 6.1. Raisons subjectives

S'intéresser au mariage, principalement aux doctrines liées au mariage dans les églises évangéliques n'est pas une idée née ex nihilo. Le mariage, la famille, les croyances, et toutes ces constituantes sont des valeurs léguées de génération en génération à l'être social. La pleine réalisation de la personne humaine, ne peut être effective que dans le mariage et la famille. Dans la société qui traverse aujourd'hui une crise des valeurs, les jeunes ne s'engagent plus pour le mariage. Précisément le sacrement de mariage religieux qui en son sein exige le mariage traditionnel et le mariage civil. Il s'agit ici de mieux comprendre les règles et les valeurs que les jeunes des différentes églises évangéliques agrément plus et comprendre les raisons de la différenciation ai sein de chaque chapelle. Loin de faire sa promotion, nous voulons juste faire une étude socio-anthropologique de ce fait. Aussi pour montrer à l'Etat l'importance d'une maîtrise de l'évolution grandissante des différentes églises évangéliques et des effets du changement sur la famille, socle fort de son développement.

1. 6.2. Raisons objectives

Les raisons objectives sont essentiellement celles qui concourent à apporter notre contribution à l'élargissement du niveau de connaissance dans le monde scientifique. La Sociologie-Anthropologie en général et la sociologie de la famille en particulier dans sa dimension fondamentale se propose d'interroger les dynamiques au niveau de la famille d'une part et les mutations qu'elle subit d'autre part afin d'expliquer les phénomènes sociaux. En ce qui concerne la famille, son évolution, il est évident que nombres d'écrits scientifiques notamment de sociologie-Anthropologie ont investigué le champ notamment à travers un paradigme fonctionnaliste et dans une dynamique explicative.

1.7. Délimitation thématique

Le sujet de recherche, objet de la présente étude intitulé «perceptions sociales du mariage dans les communautés évangéliques à Cotonou» peut être étudié par plusieurs disciplines avec des approches spécifiques. Ce sujet s'inscrit en général dans le cadre de la Sociologie-Anthropologie plus précisément dans celui de la sociologie de la famille. L'étude ici s'intéresse non pas à une analyse socio-économique encore moins celle spatiale du mariage chez les fidèles des églises évangéliques mais plutôt à une analyse des repères dogmatiques, représentations sociales, des acteurs auxquels les jeunes couples font recours ainsi que leurs logiques, et itinéraires y aboutissant. Ainsi, les concepts utilisés prennent sens dans ce contexte et s'appuient sur les théories et modèles d'analyse propres à la discipline.

1. 8. Présentation et justification du cadre de l'étude

Malgré la présence des églises évangéliques un peu partout sur le territoire béninois, Cotonou a été le cadre d'étude choisi pour cette recherche, car, lorsque l'on prend Cotonou, capital économique du Bénin et à fort statut administratif et industriel, on y retrouve des églises dans presque chaque rue et quartiers de ville. Ainsi, on constate que la communauté évangélique mobilise plusieurs groupes sociaux tels que les Yorubas, les Fons, Adjas, Minas et des étrangers tels que les Ibos, les camerounais,

les ghanéens etc... La ville de Cotonou a été choisie non seulement en tant que grand centre d'activité économique et lieu par excellence d'interaction sociale mais aussi en tant qu'espace largement représentatif de ce qu'on pourrait observer sur toute l'étendue du territoire béninois. En dépit de ce constat, tel dit plus haut, la recherche ne s'intéresse ni aux catholiques, ni aux célestes encore moins aux protestants ou Témoins de Jéhovah, etc...mais spécifiquement aux églises évangéliques, à cause des différenciations qu'on y retrouve surtout au niveau de l'institution qu'est le mariage ce malgré qu'elles aient un même point commun qu'est Dieu et sa parole. Enfin, la mobilisation autour de cette communauté religieuse est telle qu'on ne pourrait que s'y intéresser.

1.9- Quelques axes de la discussion

La problématique générale de la famille et celle spécifique du mariage occupe une place de choix dans les réflexions aux plans politique, social et scientifique. Les angles d'analyse et les centres d'intérêts varient d'une personne à une autre, d'une école de pensée à une autre. Le premier niveau de discussion qu'il revient de mettre en exergue, est bien évidemment la prise de conscience de la problématique que constitue la sacralisation du mariage dans le milieu scientifique. Selon Bozon et Héran, (2006), la femme mariée change non seulement de statut, mais d'« être ». La tradition la contraint à la séparation d'avec les siens ; elle s'établit là où est son mari ; elle doit, à la manière de l'initiée, « mourir » afin de « renaître » dans la communauté de l'époux dont elle est la « propriété » : elle est ségréguée durant une courte période (rupture), enseignée, purifiée et autrement nommée (agrégation). Elle acquiert une autre existence sociale, dont l'achèvement résultera de la maternité. Elle change de régime de sexualité, elle passe d'un état de large liberté à un état de total contrôle sexuel. Il s'agit du mariage traditionnel qui met l'accent particulièrement sur la femme. Ici parlant du sacrement de mariage les deux subissent, que ce soit l'homme ou la femme, la même coercition du mariage la liberté individuelle de chacun laisse place à celle des deux êtres qui s'unissent pour former un. De cette même manière il faut

remarquer, que le mariage adopté par la religion chrétienne était propre à chaque société. Le mariage a été objet de tant de suspicion dans l'Eglise primitive à cause du contexte du droit romain et du platonisme. Selon ce droit romain qui est le droit coutumier païen, « *on ne se mariait pas pour amorcer une vie de relation amoureuse, mais pour procréer des enfants. Or les chrétiens étaient de ce milieu ; cette vue exclusivement nataliste était la leur* ». Le second handicap est bien sûr le platonisme dualiste de Platon. Ce platonisme concevait deux mondes : le monde intelligible, qui est le monde divin, le monde des idées, des essences vraies : c'est le monde de l'esprit; et le monde sensible, qui est le monde des ténèbres, du mensonge, de la matière et donc du corps. L'homme, au départ pur esprit, a contemplé les belles idées du monde intelligible ; mais par suite de péché, a subi l'avatar malheureux de tomber dans un corps qui constitue pour lui, une prison dont il est appelé à s'évader par l'ascèse et le renoncement du plaisir. Ces deux handicaps vont constituer la pierre d'achoppement que la théologie du mariage va traîner durant presque deux mille ans. Mais néanmoins, cette théorie est largement dépassée puisque les fidèles n'ont même plus besoins de faire le mariage avant même une certaine vie sexuelle. En une étude récente d'Adam et Chase-Lansdale (2002) (cités par Belsky) montre que le non engagement au mariage, avant toute vie conjugale a souvent un impact important dans le foyer plus précisément dans la vie de couple et sur les enfants, tel que la polygamie, le manque de confiance, l'infidélité. Un mariage harmonieux favorise une maternité et une paternité qui facilitent la croissance. Par conséquent, la qualité maritale, peut affecter le bien-être de l'enfant indirectement, en affectant les parents elle-même, et toute la société. Elle est l'alternative sociale de la religion qui prend sa place au milieu des institutions profanes. La théorie de la famille a été abordée par plusieurs auteurs sous différents aspects. Mais Le Play (1871), s'est basé sur le mariage pour élaborer la sienne. Pour lui, la perspective adoptée dans la théorie économique du mariage, qui s'applique plutôt d'ailleurs à la mise en couple qu'à l'institution du mariage en elle-même, est la même que dans la théorie économique en général : les décisions en matière de mariage comme de divorce sont celles prises par des individus rationnels qui vont adopter sur un « marché » du mariage, un comportement similaire à celui qu'ils ont sur le marché du travail, par exemple. Aucun économiste ne prétend, bien

entendu, que les aspects économiques sont les seuls, ni même les principaux intervenants sur le marché du mariage. Mais, même dans le domaine du mariage et du divorce, les apports des économistes sont loin d'être négligeables et ont été intégrés, non seulement dans d'autres champs disciplinaires, comme la sociologie, mais également dans des aspects de la vie quotidienne, comme des décisions de justice en matière de divorce.

Pour Troeltsch (2002) : « L'Église est une organisation religieuse qui reconnaît la force de la société au sein de laquelle elle existe. C'est pourquoi elle envisage le monde comme nécessaire, car cette coexistence peut lui permettre de la gagner à la religion. D'une part elle ne renonce pas à faire des efforts pour influencer le monde. D'autre part elle ne perd pas sa position en s'opposant directement au pouvoir séculier existant ». Pour Durkheim (1994), " une religion est un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale appelée Eglise, tous ceux qui y adhèrent ". Or pendant longtemps, l'église romaine s'est vue comme étant universelle. Nous ont-il dit, sa liturgie reste encore pendant des temps celle que le fils de Dieu pratiquait, qu'il a laissée à la communauté chrétienne en sa mémoire.

Mais la « Réforme protestante » vue le jour au 16^{ème} siècle. À cette époque, seul le Magistère Catholique a l'autorité d'interpréter la Bible par la tradition. La religion catholique à cette époque étant une religion de masse et d'état. Martin Luther, dénonçant la vénération faite aux statues ainsi que plusieurs autres pratiques non-bibliques (d'où le surnom de Protestant) n'avait pas la volonté de quitter l'église catholique, c'était qu'elle fasse un retour à la source : l'Écriture. Luther s'est plutôt fait jeter hors de l'église. Le mouvement protestant est né. La France, la Suisse, la Hollande et plusieurs autres pays ont tôt fait de se rajouter au mouvement. Elle est présente au Bénin sous divers appellations: Les ADD, la MEF, l'EPMB, le MCER, l'URHC, l'EECB, Le mouvement Vie et Lumière, Les églises apostoliques, (CAFMBDDN) et de leurs découlant ou dérivé tel le MER, MPV, CIV, etc. pour ne citer que ceux là². L'on est en droit de comprendre qu'on est en face de l'effondrement des systèmes de valeurs qui donnaient hier stabilité et sécurité sociale à l'Église romaine

² Pour une liste exhaustive des églises chrétiennes au Bénin en tout cas jusqu'en 2001, voir AMOUZOUVI 2005.

catholique. Il semble plutôt que la Bible nous garde ainsi de toute idéalisation de l'amour comme de toute sacralisation du mariage. Elle ne fait pas de l'amour entre un homme et une femme une religion emprisonnant cet amour. Elle n'invoque pas une prétendue loi naturelle pour imposer une morale du mariage, loi naturelle dont au demeurant la variété des pratiques humaines de l'amour, de la conjugalité et de la famille rend la définition bien aléatoire. Elle ne commue pas l'union conjugale en sacrement déshumanisé de tout amour humain. Lorsque Dieu promet à Adam et Eve de devenir « une seule chair » – promesse qu'il faut entendre au futur présent, à l'inaccompli, comme un processus en cours, inachevé mais vers l'achèvement –, lorsque Jésus complète cette promesse par l'exhortation « Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint », nous touchons le cœur de la définition du mariage par la Bible : le mariage est un choix théologique fait par un homme et une femme. Le mariage est une forme de la conjugalité, il ne l'épuise mais lui donne une tout autre dimension. Le mariage est un événement humain quotidien dans lequel Dieu s'invite et qu'il sublime, c'est un événement divin par lequel un homme et une femme disent Dieu dans leur vie et ce monde. La doctrine du mariage sacrement qui se met en place au 12^{ème} siècle connaît cependant une sérieuse exception historique dans le protestantisme. Selon VaticanII“(1965) par le Décret n°22 Ad Gentes, déjà en 1512, Lefèvre d'Étaple, dans son édition des lettres de Paul, traduit pour la première fois le grec *mysterion* par *mysterium*, au lieu du classique *sacramentum*. En 1516, Erasme est le premier, dans ses Annotations sur le Nouveau Testament, à s'en prendre prudemment au sacrement du mariage.

La littérature ainsi explorée aborde la problématique du mariage, et de la religion soit dans une approche explicative et/ou soit dans une approche implicite. La présente recherche prend une distance relative. Elle s'occupe prioritairement de la conception faite du mariage dans ces différentes obédiences religieuses

CHAPITRE II : METHODOLOGIE

2-1 : Démarche méthodologique

2-1.1 : Recherche documentaire

La recherche documentaire a permis de disposer d'informations théoriques nécessaires pour valider les recherches empiriques. Le tableau suivant présente les centres parcourus, la nature des documents collectés et les types d'informations obtenues.

Tableau I : Centres de documentation parcourus et types d'informations recueillies

Centre de documentation /bibliothèques	Nature des documents	Types d'informations
Institut Français	Ouvrages généraux Dictionnaires	-Informations sur les dynamiques de la famille, du mariage -Clarification des concepts clés
Centre de documentation de la FLASH (UAC)	- Ouvrages sociologiques - Mémoires	Approches et positions des auteurs sur l'étude
Centre de documentation du champ d'oiseau et du Ministère de la famille	-Ouvrages généraux -Rapports et ouvrages spécifiques	- Données concernant la ville de Cotonou - Informations sur les dynamiques de la famille, du mariage
Service de la documentation du Ministère de l'intérieur et des cultes	Rapports d'information et articles	Travaux sur les différents manuels de l'administration en matière connaissance des différentes instances religieuses
Bibliothèque du foyer de l'église UEEB de Jéricho	Ouvrages Articles Décrets	Informations sur le mariage religieux, sur les églises évangéliques (historique et évolution)
Internet	- Rapports- Thèses-Articles - Colloques -Ouvrages généraux et spécifiques	- Les thèses et approches sur la religion - Informations sur les différents discours sociaux sur le mariage

Source : Données de terrain 2013

2-1.2- Sources orales

Les sources orales renvoient aux personnes ressources touchées lors de l'étude à travers les entretiens. Il s'agira de personnes impliquées à divers niveaux dans le processus du mariage d'une part et celles luttant pour la stabilité conjugale. Ainsi, nous aborderons les chefs religieux, les sages d'une part et les jeunes célibataires, les mariés au sein de l'église évangélique d'autre part. Ces entretiens, rendent disponible des données qualitatives et quantitatives sur les représentations sociales, les dogmes religieuses, les acteurs et les discours sociaux liés au mariage à l'église évangélique.

2-1.3- Techniques et outils de collecte des données

Le présent travail a une dimension fortement qualitative et renvoie à l'usage des techniques et outils de collecte appropriés. Ainsi, la collecte des données empiriques sur le terrain d'étude s'est faite au bénéfice d'une étude documentaire, d'entretiens individuels et de groupe et d'observation directe.

2-1.3.1- Etude documentaire

L'étude documentaire a rendu disponibles les théories qui éclairent la compréhension. Mieux, cette connaissance théorique permet de valider les données empiriques et les informations collectées à travers les entretiens. Elles sont donc indispensables pour la triangulation avec les données orales. Ayant pour outil la fiche de lecture, l'étude documentaire a permis d'avoir une idée sur les études antérieures relatives aux mariages d'une part, les enjeux, les activités et différentes dynamiques sociales présentes autour du mariage évangélique d'autre part.

2-1.3.2- L'entretien

Dans le cadre de la collecte des données empiriques, usage est fait de l'entretien en tant que technique de collecte de données dans une étude qualitative. En tant que technique, l'entretien a permis l'échange avec les fidèles tout genre confondu, les pasteurs, les responsables d'église à divers niveaux. Il a permis d'instituer un processus d'interaction et de communication avec les catégories d'enquêtés en deux phases. A la première phase, les données sont produites pour recenser des préoccupations pertinentes et controversées devant servir à la deuxième phase, celle particulièrement réservée aux focus group discussion. A cette technique, est associé

l'outil correspondant qui est le guide d'entretien composé de la liste des thèmes principaux et secondaires à aborder au cours des entretiens au titre de descripteur.

2-1.3.3 Le questionnaire

Le questionnaire est utilisé pour répondre aux besoins du sujet en matière de données quantitatives. Cette technique est mise en jeu exclusivement pour connaître le nombre d'adhérent au sacrement de mariage, les normes officielles, sociales, pragmatiques. Elle a été adressée à tous les acteurs de l'église. Les acteurs sociaux enquêtés devaient à travers le questionnaire se prononcer sur les expériences vécues ou connues à propos des aspects de l'étude.

2-1.3.4- Observation directe

La technique d'observation a permis une plongée dans l'univers des églises évangéliques. Cela a permis de vivre la réalité des interactions afin de rapporter les données précieuses pour l'étude. Il a consisté à faire des visites des églises évangéliques de la ville de Cotonou en général, et en particulier à observer les pasteurs et les différents fidèles. Cette observation in situ rend compte des dynamiques de coopération entre les différents acteurs présents sur place et le respect des normes dogmatiques.

2-1.4 - Population cible et échantillonnage

Le sujet, objet de l'étude porte sur les acteurs directement ou indirectement impliqués dans le processus du mariage dans les communautés évangéliques. A ce titre, la collecte des données empiriques, ne pouvant atteindre toute la population, recours est fait aux procédés d'échantillonnage admis dans les recherches en sciences sociales. Selon Amouzouvi, (rappelant les propos d'Angers M.), « une technique d'échantillonnage est l'ensemble des opérations permettant de sélectionner un sous ensemble d'une population en vue de constituer un échantillon » (Amouzouvi, 2008 : 14). L'étude ayant une dimension essentiellement qualitative, sont utilisées les techniques non probabilistes notamment l'échantillonnage à plusieurs degrés. Il s'agit des techniques d'échantillonnage typique et par quotas. La présente étude porte sur les communautés évangéliques à Cotonou et plus spécifiquement celle des églises CAFM de Ganhi, UEEB d'Agla et MPV de Mènantin. Dans le but de mieux confronter les points de vue des répondants, la population de l'étude à été constituée de sept catégories d'acteurs. Ainsi sont retenus l'ensemble des pasteurs, responsables

de comité pastoral, des fidèles des églises évangéliques, les anciens de l'église, les personnes mariées, les célibataires et les personnes en attente de mariage. Ces groupes d'acteurs sont identifiés par choix raisonné pour leur intérêt dans l'atteinte des objectifs de la recherche. Les anciens de l'église sont choisis dès lors qu'ils constituent la principale source pour savoir plus sur les représentations sociales, de plus, souvent les anciens de l'église sont considérés comme des personnes ayant des expériences données. Les pasteurs à cause de l'interaction qu'ils entretiennent avec les acteurs désireux de se marier ou s'étant déjà mariés d'une part et leurs contacts avec les populations d'autre part. Les critères les plus déterminants ont tenu compte de la catégorie socioprofessionnelle, de l'appartenance religieuse et culturelle, de l'ancienneté, et de la situation matrimoniale. L'échantillonnage typique permettra d'identifier les acteurs les plus pertinents pour l'étude. Au total, la recherche prend en compte 106 personnes.

Tableau II : Répartition statistique des enquêtés

Effectif Strates	Nombre de personnes touchées	Pourcentage sur l'échantillon
Pasteurs d'église	15	14%
Responsables à divers niveaux	17	16%
Anciens de l'église	10	9%
Personnes mariées	30	28%
Personnes en attente de mariage	9	9%
Jeunes- célibataires	25	24%
TOTAL	106	100

Source: Données de terrain

2-1.5 Durée et organisation de la recherche

Le processus ayant conduit à la production du présent travail de recherche s'est déroulé en plusieurs étapes. Le tableau suivant présente les étapes et la durée mobilisée autour de leur réalisation. Au total la recherche couvre une période de quarante et une semaines

Tableau III : *durée de la recherche*

Activités	Semaines	Période
Etape exploratoire	7 Semaines	Mars 2013- Avril 2013
Production de la première version du protocole	8 semaines	Mai 2013-Juin 2013
Correction et version finale du protocole de recherche	4 semaines	Juillet 2013
Enquête de terrain	8 semaines	Aout 2013- Septembre 2013
Dépouillement et traitement	4 semaines	Octobre 2013
Rédaction	4 semaines	Novembre 2013
Correction et relecture	4 semaines	Décembre 2013
Total	41 semaines	

Source : Réalisé à partir des données de terrain

- **Déroulement de l'enquête de terrain**

La collecte des données dans le cadre de l'exploitation des outils de collecte a couvert onze semaines. Elle s'est effectuée en trois phases :

- **Identification des enquêtés**

Elle a consisté à prendre contact avec le terrain de l'étude, localiser les enquêtés et programmer les entretiens. Un calendrier d'entretien est alors élaboré et arrêté avec les acteurs stratégiques devant faciliter les enquêtes.

- **Déroulement des entretiens et observations directes**

A cette étape, les différents outils ont été utilisés selon le calendrier pré défini. Il s'est agit dans un premier temps d'administrer les outils réalisés au profit des cibles en tenant compte de leur disponibilité, le niveau d'importance dans la recherche et la proportion représentée dans l'échantillon. Les opérations se sont déroulées en deux phases entrecoupées par les opérations de restitution.

- Synthèse, compte rendu et réajustement des données

A cette phase cinq entretiens individuels et deux entretiens de groupe furent effectués sans compter ceux avec l'encadrement du travail. Il s'agit de présenter aux enquêtés et à d'autres collaborateurs scientifiques, les résultats bruts de la recherche de terrain, d'harmoniser les données afin de réajuster quelques informations. Cette étape a permis de rassurer notamment les enquêtés d'une bonne utilisation des données, de les remercier, puis de garantir leur disponibilité pour d'éventuelles informations.

2-1.6 Technique de dépouillement et de traitement des données

Le dépouillement des données est fait de façon manuelle. Après nettoyage des fiches d'entretien, les données sont catégorisées suivant les centres d'intérêt de la recherche. Elles ont été par la suite, triangulées.

2-2 Les limites de la recherche

L'étude comparée du mariage dans les églises évangéliques soulève plusieurs problématiques. On pourrait évoquer notamment, la question des dynamiques et enjeux religieux existant actuellement au Bénin, la disponibilité des hommes de Dieu, ...etc. Cependant, la présente étude s'est contentée de décrire un phénomène tout en cherchant les causalités sociales et les finalités des actions. La recherche s'est aussi limitée seulement aux églises évangéliques officiellement enregistrées et installées à Cotonou. Toutefois, ces difficultés n'ont pas empêché la production des données nécessaires au travail, au contraire, elles ont permis de mieux circonscrire la problématique pour aboutir à des résultats fiables.

2ème Partie:

LES REPERES ET FONCTIONS DU
MARIAGE AU SEIN DES EGLISES
EVANGELIQUES A COTONOU

CHAPITRE III : Monographie sociale des églises évangéliques et les fonctions sociales du mariage à Cotonou

3-1- Monographie sociale de la ville de Cotonou et des églises évangéliques

Cotonou a été créée en 1830 sur l'initiative de Ghézo, illustre roi d'Abomey. Selon l'une des légendes, « *Kutonu* » signifierait « Lagune de la mort » en raison de sa situation de carrefour du trafic des esclaves. A la fin du 19^e siècle, Cotonou s'est développée à partir de quelques villages de pêcheurs situés à l'Est et à l'Ouest de la lagune. En 1868, le territoire de la ville a été cédé à la France par le roi d'Abomey, ce qui eut pour effet d'accélérer le processus de son développement. A partir du noyau originel des *Toffins*, la ville de Cotonou s'est progressivement enrichie de toutes les ethnies du Bénin. Certains quartiers en portent la marque. Ainsi, *Guincomey* signifie « sur la terre des populations *Guin* », venues de Grand-Popo et d'Agoué pour participer à la construction du Wharf de Cotonou. De même, *Xwladodji* désigne la zone des *Xwla*. Aujourd'hui, Cotonou est devenue une représentation du Bénin en miniature et sa croissance accélérée est entrain de donner naissance à une vaste « région Urbaine » allant de Porto-Novo (à l'Est) jusqu'à Ouidah (à l'Ouest), qui posera à terme un problème majeur aux relations routières internationales entre le Nigeria et le Togo, le Ghana et la Côte-d'Ivoire, dont les espaces côtiers rassemblent déjà plus de 30 millions de personnes et la plus grande partie de l'économie des pays du Golfe du Bénin. La commune de Cotonou est située sur le cordon littoral qui s'étend entre le lac Nokoué et l'Océan Atlantique, constitué de sables alluviaux d'environ cinq mètres de hauteur maximale. Elle représente la seule commune du département du Littoral et est limitée au nord par la commune de Sô-Ava et le lac Nokoué, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la commune de *Sèmè-Kpodji* et à l'Ouest par celle d'Abomey-Calavi. La ville de Cotonou comprend depuis l'avènement de la décentralisation, 13 arrondissements subdivisés en 144 quartiers. Sa population estimée à 320.348 habitants en 1979 selon le 1^{er} recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH1), est passée à 536.827 habitants en 1992, soit un taux de croissance intercensitaire de 4,05 %. En 2002 et selon le RGPH3, la population de Cotonou a été évaluée à 665.100 habitants, accusant ainsi un taux de croissance de

2,07%. Par ailleurs, il est important de noter les populations des régions environnantes viennent gonfler la population de Cotonou le jour dans l'exercice de leur activité (Fonctionnaire, commerçant). Dans la commune de Cotonou, la dominante au niveau des ménages reste encore le modèle de la famille nucléaire (59,6% soit un ménage sur deux) suivi des familles élargies avec 25% des ménages. Un quart des ménages est dirigé par une femme. Trois (03) ménages isolés sur dix (10) et près de sept (07) ménages monoparentaux sur dix (10) ont à leur tête une femme. A cet égard, il faut souligner l'importance numérique de ces ménages monoparentaux (21,1% de l'ensemble des ménages). A partir du noyau originel des Toffins, la ville de Cotonou s'est progressivement enrichie de toutes les ethnies du Bénin. Ainsi, les principaux groupes socio-culturels rencontrés à Cotonou sont :

- Le groupe Fon et apparentés : Ce sont les Fon, les Goun, les Mahi, les Toffins..... Ils représentent 56.7% de la population de la ville, le groupe Adja et apparentés représentant 18.3% de la population. Ce sont les *Mina*, *Adja*, *Xwa*, le groupe Yorouba. Il est constitué des Yorouba, des *Nagot*, des *Idaasha* et représente 11.5% de la population, les autres groupes sont les *bariba*, les *dendi*, les *yoa lokpa*, les *otamari*, les peulh,... A Cotonou, le christianisme est la religion la plus pratiquée avec 57.8% de Catholiques, 5.7% de Protestants, 4.4% de Célestes et 7.8% d'autres chrétiens. L'Islam vient en seconde position avec 14.2% suivi du Vodoun avec 2.3%. A Cotonou, le système de parenté s'établit par le mariage coutumier, il est surtout célébré lors de la remise de la dot à la famille de la mariée. Par cet acte, le couple est déclaré marié et peut vivre ensemble. Ensuite vient le mariage moderne. On distingue à Cotonou, deux types de mariage moderne à savoir le mariage civil et le mariage religieux. Le mariage civil est célébré par les autorités municipales (Maire, Adjoint au Maire et les chefs d'Arrondissement). Quant au mariage religieux, il est célébré par les autorités religieuses (Prêtres, Pasteurs, Imams). Et parlant de religion, au Bénin, en la date du 29 Mai 2012, sept cent quarante-une (741) associations religieuses sont enregistrées au niveau du Ministère de l'intérieur, des cultes. Mais nous assistons à une prolifération d'églises évangéliques au Bénin et ceci est justifiée par le fait qu'au Bénin, pays laïc, on dénombre, pour ce qui concerne les villes de Cotonou et de Ouidah, plus de 2000 temples évangéliques qui prétendent tous converger vers un seul but, celui d'adorer

Dieu et ayant une même doctrine celle du Seigneur. Plusieurs facteurs ont rendu favorable cette prolifération de plus surprenante et inquiétante. Dès lors, on assiste à la progression relative des Eglises indépendantes africaine, disposant d'un nombre de plus en plus remarquable de fidèles au détriment de l'Eglise romaine catholique. A titre illustratifs, le RGPH3 de la population nous révèle qu'au Bénin, la communauté autres chrétiens qui regroupe protestants et célestes passe de 295246 en 1992 à 845088 en 2002 soit un taux d'augmentations 11,1% contre un taux de croissance 1,2% pour l'église romaine catholique (INSAE, 2002).

3-2. Les fonctions sociales du mariage

Une analyse de type fonctionnaliste envisage le mariage en tant que fonction. Les fonctions dépendent de la culture, c'est-à-dire des croyances, des idées, des coutumes, des groupes sociaux.

3-2.1. La fonction sacrée du mariage

Pour les pasteurs et fidèles enquêtés lors de cette étude, il est naturel que le mariage permanent constitue le lien humain et normal entre l'homme et la femme. Ce lien procure à l'être humain le sentiment de la quiétude, du calme psychique et de la stabilité spirituelle et corporelle dans son rapport avec l'autre partie de la relation. Le mariage permanent représente la vie attachée à une autre vie et ouverte à toutes les dimensions, apparentes et cachées, de la personnalité de l'autre, de sorte que chacune des deux parties de la relation ne sente aucun besoin de dissimuler quoi que ce soit à l'autre partie, à travers ce lien profond qui unit leurs destinées, surtout lorsque ce lien se voit accompli par la naissance des enfants. Et comme le décrit Dieu dans la bible dans Marc 10 v8...ainsi ils ne sont plus deux, mais « une seule chair ».

3-2.2. La fonction de reproduction

Cette fonction exprime l'importance de la famille dans la procréation, mais cette fonction n'est pas exclusivement celle de la famille comme l'atteste le nombre dès conceptions pré-nuptiales ou encore le nombre croissant de mères célibataires.

3-2.3. La fonction éducative

La source de l'éducation morale ou l'efficacité de la vie domestique à former une seule transition naturelle qui puisse habituellement dégager de la pure personnalité pour élever graduellement jusqu'à la vraie sociabilité. C'est- à dire que le mariage assure le passage de l'existence strictement personnelle vers une existence sociale. Etant venue de deux horizon différents, les conjoints par le mariage se rééduquent entre eux, se réadaptent et choisissent un point commun entre leurs deux éducations qu'ils servent plus tard à leurs progénitures en forme d'exemple pour vivre au sein de la société dans laquelle ils se retrouvent.

3-2.4. La fonction de socialisation

La vie après le mariage selon les couples mariés abordées est une autre école, société vue que la femme et l'homme n'étant pas issue de la même famille et n'ayant pas une même éducation au départ se retrouvent dans un espace où chacun s'intègre partant du comportement passant par les modèles culturels individuels et collectif et enfin les rôles.

3-2.5. La fonction de production

Caractéristique de la famille regroupée autour d'une exploitation agricole, d'une activité artisanale ou d'un commerce, voit son rôle décroître dans une société en majeure une partie composée des salariées. Le mariage permet une condensation, mieux une union des forces de production (culturellement, matériellement, biologiquement) des conjoints et ainsi de la société dans laquelle ils se retrouvent.

3-2.6. La fonction de régulation sociale

Le mariage assure une fonction régulatrice primordiale puisqu'il transforme les passions en dévouement. Le mariage selon les responsables religieux abordés lors des entretiens, permet une régulation en ce sens qu'il diminue le taux de célibataire et participe aux respects des prescriptions divines reçus du Christ au sein de l'église.

3-2.7. La fonction curative

Selon les couples mariés approchés au sein de cette communauté évangélique, le mariage a une fonction curative en ce sens que beaucoup de ceux qui se sont mariés à des âges très avancés et étaient même déjà malades psychologiquement de leur vie de célibataire. Avec l'arrivée d'un conjoint par la grâce de Dieu en leur offrant le mariage, peu à peu ils reviennent dans un mode de vie humain, normal.

3-2.8. La fonction de rapprochement des deux familles

L'union de deux individus ne peut se faire sans l'aval de leurs familles. Il faut d'abord qu'ils s'entendent sur plusieurs points avant de consentir au mariage. Cette entente, bien que nécessaire pour l'union, ne produit pas seulement des effets aux époux. C'est surtout le rapprochement des deux familles qui est plus significatif grâce au mariage. Une assistance mutuelle et quotidienne peut s'établir, les deux familles peuvent mettre en commun leur main d'œuvre pour défricher des terres par exemple. En réalité, les deux familles fusionnent.

Pour les fidèles et pasteurs approchés, on se marie en principe une fois pour toute. Que le foyer soit agréable ou non, la contrainte sociale y oblige. C'est dire qu'au sein de ces communautés, se note un attachement à la stabilité conjugale. Pour garantir cette stabilité, diverses considérations relatives au contrôle social sont mises en place. Elles servent de référents et assurent la gestion des déviations ou autres formes de déviance. Ainsi, pour 90% des personnes mariées, le mariage par ses fonctions participe à une régulation dans la vie de chaque individu mais aussi dans celle de l'église car cela permet une solidification des principes de l'église.

3-3. **La formation du couple : la découverte du conjoint ou comment les structures de la sociabilité resserrent les choix ?**

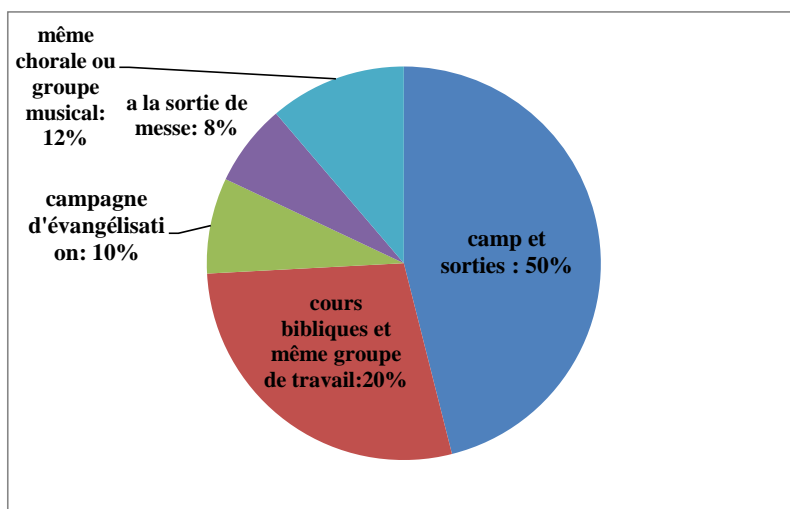
Les notions de *stratégie matrimoniale* et de *marché matrimonial* étaient d'usage courant en sociologie de la famille et en anthropologie rurale, que ce soit pour décrire le comportement des classes supérieures ou celui du monde paysan (Bourdieu, 1972 ; Desrosières, 1978 ; Merllié et Cousquer, 1980). Ainsi avec les propos des anciens des églises parcourues, il en ressort les interprétations stratégiques des choix matrimoniaux, mais surtout et d'abord la part des contraintes liées aux cadres sociaux de la sociabilité en leur temps de jeunesse. Ils commencent par reconstituer l'évolution des modes de rencontre, en mettant bout à bout les données. Dès lors on peut noter que des rencontres des futurs conjoints s'opéraient sous le regard vigilant des parents et des voisins. Ensuite, on est passé à l'époque où il y avait la fréquentation de lieux toujours plus divers, liés à l'urbanisation et à l'essor d'un secteur des loisirs qui attire fortement la jeunesse et les groupes de pairs, le bal ayant joué ce rôle dans sa phase d'expansion au cours des années 1960. Mais de nos jours où du siècle des jeunes qu'est le 21^{ème} siècle, le conjoint n'est pas (ou n'est plus) sélectionné à la suite d'un calcul plus ou moins conscient de la famille ou du voisinage, voire d'une intervention de médiateurs, cherchant à créer un lien socialement assorti. Plus que choisi, le partenaire est en fait « découvert » dans les lieux que l'on aime fréquenter.

La tendance à trouver un conjoint dans la même commune ou dans les environs était surtout le fait des ouvriers : groupe social nombreux. Ils avaient les probabilités les plus fortes de trouver l'âme-sœur sans avoir à effectuer de long déplacement.

Si les couples continuent à associer des individus socialement proches, c'est que la segmentation sociale des univers de sociabilité et de loisir accroît en amont les chances d'y rencontrer des personnes du même milieu. Trois univers se détachent : les lieux publics ouverts au tout venant, les lieux « réservés » faisant l'objet d'une sélection sociale (comme le travail ou les études) et les lieux privés, liés à la sphère familiale et à la sociabilité amicale. Il suffit que les enfants de bonne famille se gardent de la foule, des lieux ouverts et des rencontres de fortune pour que l'étendue des choix possibles soit fortement réduite, sans nécessité de recourir à une stratégie matrimoniale

intentionnelle. La réparation d'un incident, apparaissait également comme très productive. Pour la majorité des couples mariés et des jeunes au sein des églises abordées, les connaissances ont lieu à l'église après une messe, lors des camps/ des sorties organisés par les jeunes ou les enfants de l'église, au sein de la chorale ou d'un même groupe de prière, lors des sorties occasionnées par les événements tel soutenir en groupe un frère ou une sœur éplorés ou ayant eu un événement heureux à savoir un baptême, une naissance, ou un mariage, lors d'une campagne d'évangélisation, de l'étude biblique, les groupes ou comité d'organisation de faits au sein de l'église. Ceci est représenté dans la figure ci-dessous :

Figure 2 : lieux de rencontre du conjoint



Source : Données de terrain 2013

3-4. Le statut social et activités professionnelles des conjoints qui souvent se marient au sein des églises évangéliques

Un résultat majeur sortant du dépouillement à la suite des entretiens est que les femmes jeunes, en particulier les moins diplômées, valorisent plus que leurs compagnons la supériorité masculine par l'âge. L'entrée en couple et l'âge du conjoint ne sont pas porteurs du même enjeu pour toutes les femmes. Celles qui interrompent leurs études tôt cherchent à se soustraire à la dépendance vis-à-vis de leurs parents en fondant une famille et en s'unissant à des hommes déjà établis professionnellement et

plus âgés qu'elles. D'autres, en revanche, soit qu'elles prolongent leurs études, soit qu'elles se situent dans la perspective d'une carrière professionnelle, retardent la mise en couple et finissent par s'unir à des hommes ayant sensiblement le même âge qu'elles. Ce qui est valorisé dans tous les cas de figure, c'est moins l'âge physique que l'*âge social* de l'homme, c'est-à-dire son indépendance vis-à-vis de sa famille, sa stabilité matérielle ou professionnelle, l'autorité de ses prises de position, son « avance », ce que les intéressées résument par sa *maturité*. Les couples qui préfèrent commencer leur vie commune par une période de cohabitation ont des écarts d'âge un peu plus serrés que ceux qui se marient d'emblée, tandis que l'homme est sensiblement plus âgé que la femme en cas de remariage ou de nouvelle union après une séparation. En clair, l'écart d'âge en faveur de l'homme, de même que les variations sociales de ces écarts, traduisent avant tout la domination masculine et la supériorité des statuts masculins sur les statuts féminins. Mais cette domination n'aurait sans doute pas la même emprise si les femmes n'y apportaient leur consentement et leur active contribution en s'abstenant de fréquenter des hommes qu'elles jugent trop jeunes par l'âge ou par la position sociale. Ainsi, on retrouve souvent en couple : commerçants – hommes d'affaires – employés dans différents services de la place – des fonctionnaires d'état- artisans (couturière, coiffeuse, tailleur, coiffeur, menuisier) – plombier-technicien de bâtiment.

CHAPITRE IV : Les repères du mariage au sein de l'église

Ce chapitre met en relief, les institutions et pratiques sociales relatives au mariage au sein de la communauté évangélique

4.1 La gestion culturelle et religieuse du mariage au sein des églises évangéliques à Cotonou

- *Conditions de la formation du mariage*

Il y a deux conditions pour que le mariage soit valide, il s'agit des conditions de fond et des conditions de forme : Pour ce qui concerne les conditions de fond, nous pouvons citer la différence de sexe, le consentement des époux, la capacité de contracter le mariage, qui est de 18 ans pour le jeune époux et 18 ans pour la future épouse mais celle-ci est mise en cause notamment avec la nouvelle loi sur les viols et violences sexuelles aussi l'article 6 point b du protocole de Maputo auquel le Bénin a souscrit prévoit cette dérogation en disposant que l'âge minimum du mariage pour la fille est de 18 ans (article 123 du code des personnes et de la famille) ; l'absence d'un mariage préexistant, respect du délai de viduité pour permettre l'établissement de la filiation de l'enfant qui naîtrait du nouveau mariage (article 127 du code des personnes et de la famille) ; l'absence de parenté ou d'alliance ; le versement de la dot, Le futur époux et sa famille doivent convenir avec les parents de la future épouse d'une remise de biens ou d'argent qui constituent la dot au bénéfice des parents de la fiancée. Quant aux conditions de forme, il faut que le mariage soit célébré en famille (mariage constatation) et qu'il soit enregistré (mariage célébration) ; la célébration du mariage en famille se déroule conformément aux coutumes des parties pour autant que ces coutumes soient conformes à l'ordre public. En cas de conflit des coutumes, la coutume de la femme sera d'application. Dans le mois qui suit la célébration du mariage en famille, les époux et éventuellement leurs mandataires doivent se présenter devant l'officier de l'état civil du lieu de la célébration en vue de faire constater le mariage et d'assurer sa publicité et son enregistrement (article 135 du code des personnes et de la famille) et la célébration du mariage par l'officier de l'état civil ;

L'officier de l'état civil exige la remise des pièces suivantes : un extrait de l'acte de naissance de chacun des époux, la copie des actes accordant des dispenses dans les cas prévus par la loi (article 127 du code des personnes et de la famille), le cas échéant, les copies des actes constatant le consentement des parents ou du tuteur, les procurations et déclarations écrites prévues par la loi ; la publicité du futur mariage se fera pendant quinze jours et elle doit se faire par voie d'affichage (article 131 du code de la famille). C'est la production d'un acte de mariage ou du livret de ménage (article 140) qui prouve cette union ; mais, de ceux-ci, la possession d'état d'époux peut jouer ce rôle.

4.2- La signification du mariage pour les membres de l'église évangélique

Pour la plupart des enquêtés, le mariage est un engagement, une alliance fondée sur une promesse réciproque de fidélité, établie conformément aux us et aux coutumes en vigueur dans la société où l'on vit. Cette fidélité s'appuie sur la confiance en l'autre mais de façon suprême sur la confiance en la grâce de Dieu "qui nous aide à tenir notre promesse". Le mariage est la mise en unité de deux existences dans le dialogue, le partage, l'union sexuelle et tout ce qui fait une vraie communauté de vie. La démarche de foi engagée par un couple chrétien devant l'Eglise suit la ratification officielle devant un officier de l'état civil assermenté de la municipalité, comme le veut la législation béninoise. Pour les évangéliques, cette ratification a aussi une valeur spirituelle puisque les autorités sont instituées par Dieu. Les promesses réitérées à l'Eglise rendent témoignage que le couple déjà marié s'attend pleinement à la grâce de Dieu. Pour eux, l'engagement n'est pas une réalité ecclésiale, mais une institution 'créationnelle'. L'engagement n'est pas en lui-même un sacrement, en ce sens qu'il contribue au salut personnel ou qu'il fortifie particulièrement les époux en vue d'un digne accomplissement de leurs devoirs en leur conférant une grâce particulière. Habituellement, le couple demande la bénédiction de Dieu en présence de l'église. Cette bénédiction, invoquée par un responsable de la communauté, n'a pas nécessairement lieu aussitôt après le mariage civil. Selon les responsables à divers niveaux, de même que pour les personnes mariées approchés. 70% de ces dernières ont affirmé avoir connu de bénédiction de Dieu seulement six voir sept mois après leur mariage civil faute de moyens financiers.

4.3. Le chemin qui mène au mariage, une nébuleuse aux contours incertains

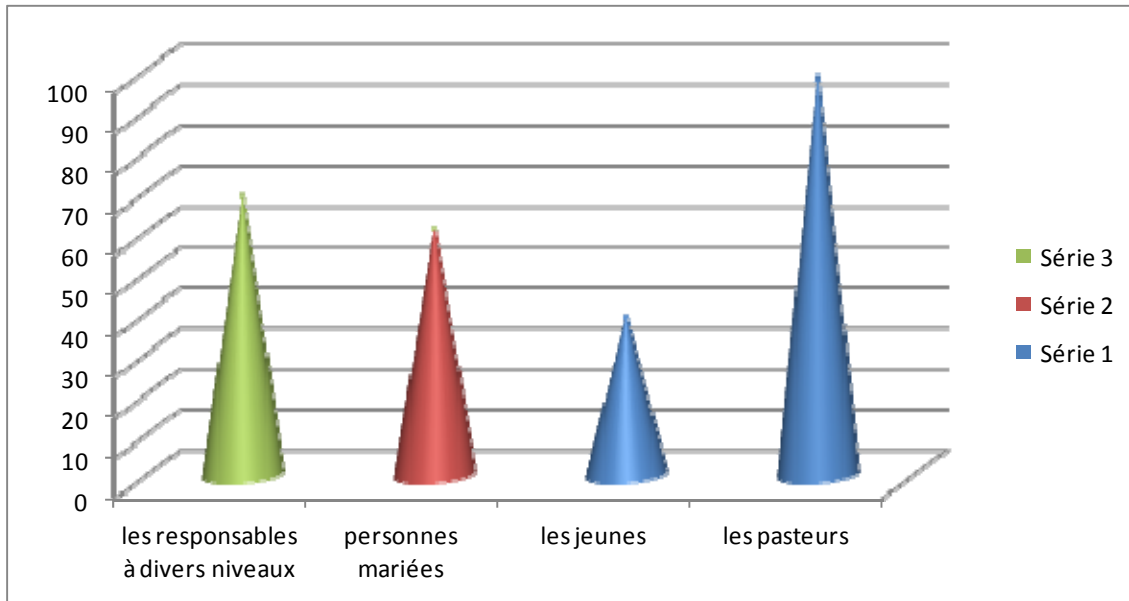
4.3.1. Le recours au mariage : une alliance à la fois individuelle et collective

- *Alliance et contrat*

Dans le mariage, un homme et une femme déclarent publiquement et officiellement leur union. En cela, le mariage s'apparente au contrat. S'il existe un élément qui, dans la pensée chrétienne, distingue le mariage du contrat c'est l'aspect théologique. C'est cet aspect que souligne la Bible quand elle qualifie le mariage d'alliance. Le mariage est un contrat entre un homme et une femme auquel Dieu est mêlé. C'est-à-dire que Dieu est à l'origine du couple parce qu'il en est le créateur, parce que c'est lui qui rapproche les époux, qui les donne l'un à l'autre. L'engagement pris par les époux se place sous le regard de Dieu, celui-ci en est le témoin (Malachie 2,14). Dans le mariage, la relation homme-femme devient signe de l'amour de Dieu pour son peuple. Ce que l'Église confesse c'est que son Dieu est concerné par le mariage. En tant que tel, il est en droit de commander aux couples certaines exigences de fidélité, d'exclusivité (allant parfois jusqu'à la jalousie !), de tendresse, de confiance, de générosité, de pardon (modélées sur son propre comportement envers les humains). Ces exigences ne sont pas imposées du dehors. Elles sont inscrites dans le projet d'humanisation de l'église. La plupart des personnes en couple enquêtées admettent que cela prend la forme d'engagements pris le jour du mariage. Ce que l'homme et la femme se promettent l'un à l'autre, Dieu s'y associe par sa bénédiction. L'alliance s'ouvre sur une vie nouvelle.

Conclusion : L'alliance du mariage = une alliance de sang.

Figure N°3 : Graphe sur l'avis des responsables, personnes mariées, jeunes et pasteur sur le mariage en tant qu'alliance de sang



Source : Données de terrain (enquête 2013)

La figure ci-dessus illustre les avis des responsables à divers niveaux au sein des églises, des personnes mariées, des jeunes et des pasteurs au sujet du caractère divin du mariage. Sur les quarante-cinq hommes approchés au sein de ces catégories, trente neuf admettent que le mariage est une alliance par le sang donc par Dieu. La tendance est pratiquement la même chez les femmes de la même catégorie sociale. Les avis qui rejettent le statut de l'alliance de sang du mariage mettent moins le focus de leur discours sur les aspects religieux. Les porteurs de ces discours souhaitent que les avis tiennent compte des raisons qui participent du choix au mariage contrairement au radicalisme enregistré chez les autres répondants tel que la décision de la famille ou le choix de l'environnement des conjoints.

4.3.2. Le mariage : une histoire plus collective qu'individuelle

Le mariage est à la fois un acte actuel qui concerne les parties présentes, et un acte futur qui engage l'existence et le statut des personnes dans l'avenir. C'est à la fois un acte individuel et un acte collectif qui concerne l'ensemble de la Société. Il a une portée mixte, à la fois contractuelle et institutionnelle. L'expression « une seule chair » ne désigne pas les seules relations sexuelles. En se mariant, un homme et une femme

fondent une nouvelle unité sociale, distincte des entités familiales dont l'un et l'autre émanent. L'homme et la femme quittent leurs propres familles, auxquelles ils appartiennent naturellement par le sang. On ne se trompera pas en reconnaissant ici une démarche de type « abrahamique » : il y a rupture. La cérémonie de mariage est en quelque sorte le rite de passage devant permettre aux mariés, ainsi qu'à leurs familles, de surmonter la crise générée par une relation nouvelle. Mais la séparation du milieu d'origine n'est qu'un premier pas sur le chemin de l'humanisation. Afin de devenir pleinement homme et pleinement femme, afin de réaliser le potentiel d'humanité que chacun porte en lui, il faut que l'un et l'autre entrent dans une relation nouvelle. Et pour confirmer cela tel que revenu plusieurs fois lors des entretiens avec les pasteurs ou les responsables à divers niveaux religieux cette expression: *Il n'est pas bon que l'être humain soit seul*. Certes, les relations humaines ouvrent la porte à toutes sortes de dérapages, ce qui est bien illustré par la suite du récit de la création du premier couple dont Dieu était fier : *Genèse 2 v18-20*. Et pourtant, c'est ce chemin de relation, d'amour réciproque, de solidarité entre humains, qui est résolument prôné par la Bible. Dans le cadre de l'anthropologie biblique, le modèle relationnel par excellence est le mariage. Dieu a créé, à son image, l'être humain « mâle et femelle » ; il a créé l'homme et la femme ensemble, dans un même mouvement, l'un pour l'autre. Sans devenir pour autant un modèle exclusif, le couple est proposé comme source et paradigme de toutes les relations humaines. C'est dans le vis-à-vis de cette relation complémentaire, dans l'aide mutuelle que s'apporteront les époux, qu'ils deviendront une personne à part entière, adulte, acteur dans la société. En effet, la nouvelle unité homme-femme, non naturelle mais choisie, consacrée par le mariage, ne concerne pas que le couple ni seulement leurs familles respectives, elle joue également un rôle important dans la société. La relation exclusive qui se vit et se construit à l'intérieur du couple n'empêche pas, mais favorise plutôt, la création d'autres relations. Le mariage implique en principe une communauté de vie, c'est-à-dire de vivre ensemble et d'avoir des relations sexuelles.

- *L'aspect de la Sexualité au sein de l'église*

Pour la plupart des membres des églises approchées en majorité les jeunes, la Bible nous dit que les époux deviennent une seule chair. L'être humain est une créature matérielle, charnelle, ayant des besoins liés à la chair, parmi lesquels, à côté de la nourriture et du vêtement, figurent les besoins sexuels. Contrairement à ce que l'Eglise a enseigné pendant de longs siècles, il n'est pas question de condamner l'aspect charnel de l'homme, y compris sa sexualité, en tant que tel. La pudeur est convenable, mais pas les complexes (ni la honte). Pour les pasteurs le mariage est le cadre normal pour que la sexualité se déploie. Vécues à l'intérieur du mariage, les relations sexuelles ont une qualité festive ; on peut célébrer la sexualité (comme dans le Cantique des Cantiques : livre de chanson). On délimitera toutefois cette célébration bonne et légitime de la tendance actuelle à la surévaluation de la « chair » : si le bien-être corporel, y compris l'épanouissement sexuel, devient une valeur suprême, et si la sexualité est isolée des autres aspects relationnels, on aboutit à une idolâtrie qui nie le projet d'humanisation annoncé dans la Bible. L'Eglise se doit de dénoncer ce culte du corps. Elle y opposera une vision de l'homme où la sexualité est équilibrée par d'autres formes de relations humaines (notamment des relations qui passent par la parole).

3^{ème} Partie:

ACTEURS ET LOGIQUES DU
MARIAGE AU SEIN DES EGLISES
EVANGELIQUES : POUR UNE
ETUDE COMPARATIVE DU
PHENOMENE A COTONOU

CHAPITRE V: Mariage à l'église: une approche entre déviance et normalité

5.1- Idéaux des jeunes pour l'avenir

Avoir une bonne santé, se marier, fonder une famille, disposer d'un salaire attractif figurent parmi les principaux idéaux que formulent les jeunes envers leur avenir. Ainsi, les jeunes abordés semblent attacher beaucoup d'importance à leur santé, au fait de se marier et d'avoir des enfants. Ils aspirent pour la plupart à fonder une famille nombreuse. L'aspect matérialiste du travail (le salaire) et l'amitié sont également des idéaux importants.

- ***Qualités du partenaire idéal selon les jeunes et personnes mariées approchés***

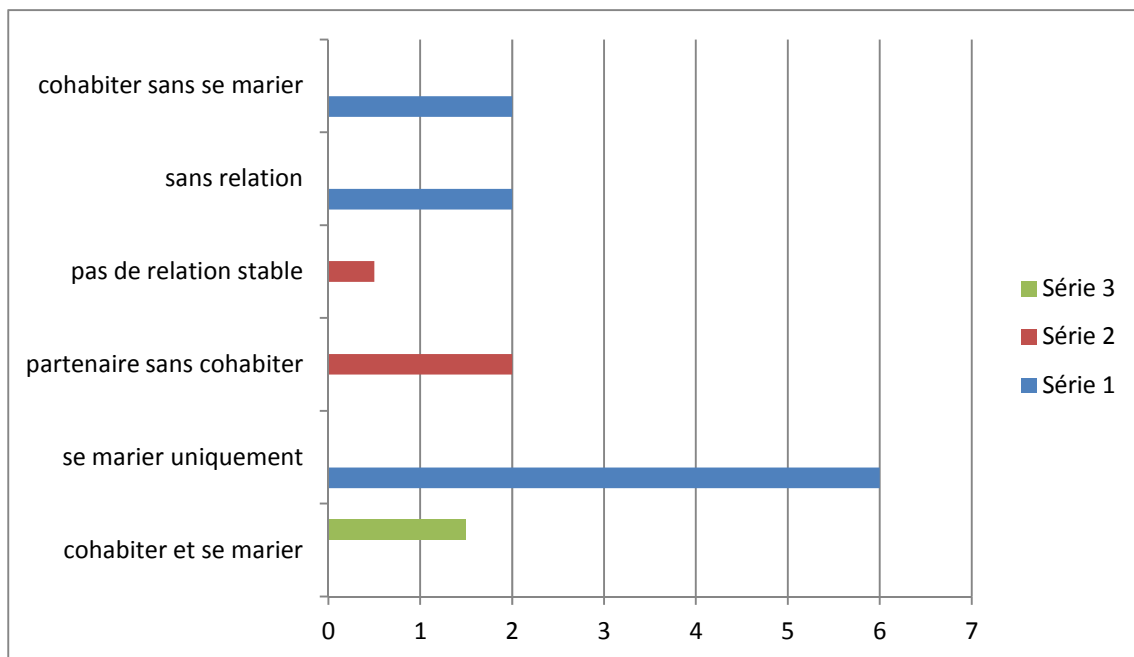
Avoir un physique attractif est une qualité avancée par 70 % des jeunes interrogés, tandis-qu'à 100%, les jeunes et personnes récemment mariés avancent comme qualités premières la religion, la virginité, la réputation et l'origine culturelle. Le critère de l'âge est avancé par un jeune sur deux car pour eux, la femme ne doit pas être plus âgée que l'homme vue que la bible dans Génèse2v 20 dit qu'elle a été tirée des côtes de l'homme. L'essentiel est d'y retrouver les critères de choix adéquats en lui. Ensuite, 45 % des répondants ont estimé que le partenaire idéal devrait avoir un travail car sans un boulot ces enquêtés trouvent qu'il ne serait pas considéré par leur famille encore moins vue comme un responsable pouvant assurer leur survie sur le plan matériel, tandis que 42 % des jeunes déclarent qu'un partenaire idéal ne devrait pas avoir déjà d'enfant. Enfin, 38 % des jeunes souhaitent que leur partenaire ne soit pas divorcé car pour eux cela porte malchance et peut amener des conflits d'attributions au sein du couple surtout entre la femme divorcée et celle nouvellement mariée surtout dans le cas où la première ait déjà un ou des enfants.

- ***Modes de vie en couple et aspiration au mariage***

Premièrement, la majorité des jeunes interrogés aspire à se marier : 72 % des jeunes souhaitent convoler un jour. En effet, ils sont 15 % à plébisciter un mariage civil. 57 % respectivement à opter pour un mariage tant civil que religieux et 15 % à hésiter encore. Seuls 9 % des répondants ne souhaitent pas se marier un jour. Deuxièmement, le mariage semble surtout couronner une période de vie commune plutôt que de

l'amorcer : 62 % des jeunes souhaitent que leur mariage soit précédé par une période de cohabitation tandis que 21 % des répondants aspirent à un mariage sans cohabitation préalable. 14 % des jeunes de l'échantillon souhaitent cohabiter sans se marier. Troisièmement, des résultats de l'enquête, il ressort qu'une majorité de jeunes fréquentant un cours d'enseignement des jeunes souhaite vivement ne pas cohabiter et se marier ensuite tout en ayant une femme encore vierge. Ceci est représenté dans le graphe ci-dessous :

Graphe 1 : Modes de vie en couple souhaités par les jeunes



Source : données de terrain (2013)

5-2. Motifs du mariage selon les jeunes célibataires et personnes mariées

Au commencement, il y a l'amour entre deux personnes. Un amour qui se fonde sur une relation vivante entre deux individus, leurs rêves, leurs souhaits et leurs espoirs, leurs itinéraires de vie et leurs projets d'avenir. Dans ce contexte, différents cas de mariages célébrés ont été dénombrés dans les diverses églises évangéliques approchées dans la ville de Cotonou. Les raisons et les circonstances qui les entretiennent sont de plusieurs ordres de même que les aspects de la vie conjugale sur lesquels ils portent. Le mariage étant souhaité par une majorité des jeunes, il leur a été demandé d'en préciser les raisons. Globalement, les idées relativement traditionnelles associées au mariage semblent recueillir l'adhésion des jeunes et personnes mariées interrogés : s'engager à long terme (32 % des raisons citées) ; accueillir la naissance des enfants

(22 % des raisons) mais c'est aussi une expérience (12 %) et un moyen de fuir la solitude (9 %). Par contre, il existe une minorité de jeunes qui ne souhaitent pas se marier. Ils motivent notamment ce choix par l'opinion que le mariage n'est pas quelque chose d'important (30 % des répondants), par le nombre important de divorces survenant actuellement (27 %) et par l'opinion que le mariage ne représente qu'un bout de papier (26 %). Chez ces jeunes, le mariage semble ne plus être la seule référence pour vivre en couple tandis qu'ils redoutent la perspective du divorce. Il faut souligner que cette catégorie de jeunes ne sont pas enfant de ces églises c'est-à-dire qu'ils n'y sont pas baptiser ni communier mais viennent juste dans la quête de résolution de leurs différents problèmes ou situations.

Le tableau suivant présente les centres d'intérêts suivant leur importance dans la tendance au mariage à l'église des jeunes et personnes ayant déjà fait le pas.

Tableau IV : *Tableau relatif aux raisons pouvant conduire au mariage*

Motifs les plus évoqués
Sacramentalité et indissolubilité du mariage (Maintenir sa relation avec Dieu en respectant sa prescription)
légitimer des relations sexuelles
le désir de prouver son amour et de le déclarer publiquement, l'engagement personnel dans une liaison amoureuse pérenne
accueillir la naissance des enfants et fonder une famille
la volonté d'acquérir le statut social d'homme ou de femme marié, qui peut être considéré comme plus gratifiant que celui de célibataire
Motifs moins évoqués
un moyen de fuir la solitude
obtenir de l'argent ou du pouvoir
une expérience
la formalisation juridique et sociale de questions patrimoniales (legs, légitimation d'enfants, retraites, fiscalité).

Source : *Résultats de terrain (enquête 2013)*

5-3. Conditions de réussite d'un mariage

Globalement, les jeunes accordent beaucoup plus d'importance à des relations de couple satisfaisantes plutôt qu'à une endogamie d'ordre culturelle ou religieuse. En

effet, des jeunes ont cité au premier degré le facteur d'amour, de crainte de Dieu, de fidélité, à sa suite la communication et le respect comme conditions principales de réussite d'un mariage. En particulier, à la lumière des convictions philosophico-religieuses des répondants, on observe que les jeunes fréquentant un cours de religion ou de morale instituer au sein de certaines églises cite l'importance d'avoir des relations de couple de qualité tandis que les jeunes (né et ayant grandi dans rien que la foi et l'église) sont plus nombreux que les autres, ainsi que certains pasteurs à citer le critère de l'endogamie religieuse ou culturelle comme raisons de stabilité conjugales.

5-4. Jeux d'acteurs dans le processus allant au mariage

Différents principaux acteurs ayant d'influence sur la prise de décision dans le processus du divorce à Abomey ont été identifiés. Il s'agit de faire ressortir une première représentation des jeux des acteurs du système de divorce face auquel les acteurs sont susceptibles de prendre des différentes positions contrastées ou non. Car chaque acteur, compte tenue de la relation qu'il entretient avec les conjoints ou de l'influence qu'il exerce sur le couple, a été positionné ou classé dans le tableau ci-dessous :

Tableau V: Liste des acteurs

N°	ACTEURS
1	Le pasteur
2	La femme du pasteur
3	responsable et membre du comité de l'église qui soit marié.
4	Le mari et l'épouse (les conjoints désirant se marier)
5	Famille de l'homme
6	Groupe d'amis et/ou Camarade
7	Famille de la femme
8	Tantes des deux côtés
9	Les Jeunes de l'église mariés avant le couple
10	Les oncles de l'homme et de la femme
11	Les institutions familiales
12	Les fidèles de l'église

Source : Données du terrain (enquête 2013)

Parmi ces acteurs identifiés dans le processus du mariage, chacun a son rôle qu'il y joue. Ainsi, quand on prend celui qui demande la main de la fille et sa famille, ils sont les premiers à faire naître le processus, car étant les premiers à introduire la requête d'une part et du pasteur et responsables à divers niveaux de l'autre. Dès cet instant, un jeu d'acteurs s'installe et divers acteurs s'ingèrent dans le processus. Dans les églises évangéliques parcourues, il y a l'intervention des personnes ciblées comme amies des personnes en jeu, qui ont pour fonction première d'aller pour leur union, en conseillant aux époux le dialogue afin de savoir s'ils sont sur de leur engagement. Dans ce même sillage, il y a certains acteurs qui sont présents aux côtés des partenaires afin de servir d'intermédiaires. Certains des enquêtés ont avoué qu'au moment où ils ont entamé le processus, qu'il y a eu tout un monde qui venait à eux. Certains pour féliciter (à savoir les sœurs et frères de leur conjoints, des collègues du service ou ami du couple), d'autres pour encourager dans le choix fait, vue l'ampleur des raisons clamées par le partenaire nommé ici "désirant". Partant des propos soulignés par l'une des enquêtées mariées : « elle est la meilleure amie de notre couple avec son époux, loin d'être nos parrains, ils nous ont accompagné du mieux, financièrement et moralement », il y a aussi dès cet instant des acteurs « sapeurs pompiers », qui aux moments des problèmes du couple n'interviennent jamais mais attendent et espèrent la phase critique telle l'ouverture d'un processus familial de refus au dernier moment d'union, avant de se prononcer. Ces acteurs se rencontrent, se positionnent vue que chacun d'eux, utilise l'enjeu du mariage pour se faire une place auprès de chacun des conjoints en bonne et/ou en mauvaise posture. De même, dès l'instant où la femme ou le mari décide d'entamer un processus de mariage, il ou elle est contraint(e) de faire cas de son souhait en exposant au mieux les raisons qui l'y poussent à ses aînés ayant connu la vie de couple, du foyer avant lui, ainsi ces derniers jouent un rôle important, ils l'encouragent dans son choix et lui servent dès cet instant de facilitateurs dans la famille auprès des autres afin de lui donner gain de cause. Chacun se positionne selon son profit à la décision finale et selon la place qu'il cherche à occuper, auprès de l'un ou l'autre des conjoints.

Tableau VI : *Récapitulatif des positions des Acteurs*

Acteurs plus présents	Acteurs intermédiaires
- l'homme et la femme - Famille de l'homme - Famille de la femme - Institutions familiales - Le pasteur - le comité paroissial	- le responsable des jeunes - Les intermédiaires - Les amis du couple
Acteurs libres	Acteurs dominés
- l'église	-Le mari et l'épouse

Source : Données de terrain (enquête 2013)

L'analyse du jeu des acteurs montre l'importance à examiner minutieusement les rôles de certains acteurs considérés comme essentiels dans le processus du mariage tels que les pasteurs, les familles de l'homme et de la femme, les intermédiaires, les amis du couple. Ici, la famille de l'homme, de la femme et les institutions familiales sont considérées comme des acteurs les plus présents car la famille se réclame être génitrice de l'enfant d'où son propriétaire (appropriation de vie de l'enfant), représentant légal ne pouvant lui vouloir que le bien, les institutions familiales y compris, car elles sont d'après les enquêtés à l'essence de leurs familles respectives et en aucun cas ne peut ne pas exister dans toutes décisions importantes dans la vie de leur progéniture. Les tantes, oncles, le responsable des jeunes, les amis du couple sont des acteurs intermédiaires en ce sens que ce sont eux qui servent de passerelle ou de pont entre les conjoints eux-mêmes et entre les acteurs dominants. L'église est ici comme acteur libre, car ne sont sous le pouvoir ni de l'une ni de l'autre des différentes parties dans un processus de mariage. Mais elle s'ingère que les parties les veulent ou pas dans leurs système de réflexion respective et jouent une influence directe dans la prise de décision de chacun car avant les fiançailles une enquête de moralité est lancée sur les deux parties et c'est elle qui joue ce rôle déterminant. Quant aux acteurs dominés à savoir la femme ou le mari, ils perdent leur pouvoir d'achat ou le droit aux décisions dès lors que leur décision quitte leur couple et parvient aux différents autres

acteurs précités. Ils sont dès lors considérés comme ex-nihilo dans la vie des réalités anciennes et religieuses, et sont jugés mal placés pour voir quoi décidé de bien ou de mal pour leur avenir sans graves conséquences.

Remarque: La question du mariage dans les églises évangéliques: la société est-elle en crise de repère?

- *Le mariage institution du monde présent*

Dans sa réponse aux sadducéens contestant la résurrection des morts, Jésus annonce que ceux qui reviendront à la vie ne se marieront plus (Matthieu 22,30; Marc 15,25) : ils seront comme des anges. Il en découle que le mariage fait partie de l'ordre strictement provisoire des choses. L'apôtre Paul souligne également cet aspect dans le long chapitre qu'il consacre au mariage en 1 Corinthiens 7 : il vaudrait mieux ne pas se marier (toutefois, il le faut de peur de brûler, v. 9) ; le temps est court, « que ceux qui ont une femme soient comme s'ils n'en avaient pas » (v. 29). Le mariage qui assurait la perpétuation de la famille n'est plus attractif dans la mesure où il est vu non comme une affaire de lignage ou de clan, mais d'individus à individus. Perçu comme un enfermement dans les rites, assez volontariste, le mariage ne permet plus d'assurer la pérennité du groupe, mais de réaliser des sentiments individuels. La contrepartie est là : accroissement des divorces et des séparations, limitation des naissances, conflits matrimoniaux, augmentation du nombre des naissances hors mariage, insécurité. Il est donc nécessaire de créer les conditions d'un véritable renouveau en matière de politique familiale. Les pouvoirs publics devraient s'ouvrir davantage aux préoccupations de la famille, en tenant compte de ses besoins sociaux certes (habitation, conditions de scolarisation des enfants, sécurité sociale), mais aussi en prévoyant une législation garantissant pleinement ses droits. En un mot, réfléchir aux questions liées à l'emploi des jeunes, aux maladies, aux revenus, aux causes des frustrations, des déchirures. L'institution du mariage n'est plus ce qu'elle a été avec les progrès techniques et les nouvelles modes de pensées en cours qui tendent à modeler notre façon de faire, de penser ou d'agir. En d'autres termes, plutôt que d'asservir le temps, l'on devient victime du temps. Dans cette ère post-moderne où la philosophie

du relativisme semble être la norme, il est du devoir des leaders évangéliques de travailler d'arrache-pied au sauvetage de l'institution sacrée du mariage. Si on remonte à l'histoire de l'église, il est facile de constater que cette dernière jouissait d'une estime à nulle autre pareille. Karl Marx, le père du matérialisme dialectique, athée convaincu, ne cacha pas la vérité absolue à savoir que « l'église est une force morale pour le bien être de la société ». Or de nos jours, c'est triste de constater comment certaines églises se scandalisent dans les affaires ambiguës. Cette institution qui devrait être la référence, le modèle, l'eau dans laquelle on venait étancher sa soif spirituelle, la seule et unique institution fiable fait, aujourd'hui, l'objet des sujets controversés dans les journaux et la télévision. Il serait très difficile que d'autres institutions autre que l'église soient mieux placées pour mener cette bataille de longue haleine qui s'inscrit dans un mouvement socioculturel propre au post-modernisme. L'un des plus grands défis du Christianisme est de prêcher, selon la Bible, un évangile constant dans un monde en pleine mutation. L'analyse sociologique actuelle du mariage, a le mérite de se situer entre la pathologisation de ce dernier et sa pure et simple banalisation qui consisterait à voir le mariage tel un évènement, comme un drame d'une vie. Elle se place plutôt dans une compréhension des conséquences que le mariage engendre. Ainsi, dans cette même logique, eu égard à nos résultats, nous pouvons dire que les églises évangéliques, gardiens des valeurs et dogmes religieux, se retrouve de nos jours face à un fait social mettant sur tapis, son titre : le divorce. En effet, les églises évangéliques sont considérées comme un espace de formation sur les éducations valeurs de vie conformes aux règles dogmatiques, mieux accordent une place particulière à la famille, au mariage, qui y est considéré comme un acte symbolique permettant un remaniement de la structure sociale. Qu'ils soient célibataires ou mariés, les fidèles sont tenus, à tout moment, de prendre en considération l'autorité du père qu'est Dieu le christ, sans laquelle rien ne peut être changé ou décidé. Les couples peuvent certes avoir des attentes et des préférences dans divers domaines de la vie quotidienne, mais ils ne sont pas socialement habilités à décider tout seul de l'attitude à adopter sans passer d'abord par le consentement des pasteurs et responsables de l'église. La répartition du pouvoir entre les sexes est telle qu'une femme ne peut prendre une décision qui la concerne directement avant de passer

d'abord par le consentement du mari, et parfois même celui du comité paroissial. En plus, les relations de couple subissent l'effet de la séparation des sexes, et de l'appauvrissement systématique de leur dimension intime et privée. Ces relations intrafamiliales se caractérisent aussi par une forte autorité du mari sur l'épouse. La femme y est souvent identifiée à ses fonctions d'épouse et de mère. Sa mission essentielle est d'enfanter, d'élever des enfants et d'assurer des services domestiques quotidiens aux membres de sa famille. On lui inculque, dès sa prime enfance, l'idée que le mariage est sa raison d'être et son paravent essentiel face aux multiples dangers qui la guettent. L'éducation qui y est pratiquée tend à cultiver la peur du châtement, à initier l'enfant à obéir aux plus âgés, et à l'inciter à imiter les adultes tout en décourageant chez lui le sens de l'initiative. La peur est à l'origine de la moralité et l'éducation est très associée à l'idée de contrôle et de modèle. En matière de mariage, l'endogamie religieuse, l'arrangement par les parents et l'absence de toute interconnaissance préalable en sont les règles majeures. Par crainte du déshonneur, la famille avait tendance à préférer le mariage précoce de la fille. Tout se fait comme si l'honneur de toute la famille dépendait du seul comportement féminin. Les risques de déviance, dit-on, sont si élevés, que les parents n'ont plus d'autre choix que de contrôler plus étroitement la mobilité et le comportement des filles, car le souci majeur des familles demeure toujours de garder à leurs filles les chances de contracter un bon mariage. La « fragilité » et le « manque de raison » généralement, attribués aux femmes, qui suscitaient, encore plus, les craintes familiales, craintes d'être châtier par Dieu, les amenaient à être fidèles et obéissantes et justifiaient le renforcement du contrôle sur leur mobilité. Mais aujourd'hui, de nos résultats du terrain, découle la présence de multiple cas de divorce en cours ou ayant connu d'essais de résolution.

CHAPITRE VI: La comparaison du mariage au sein des églises évangéliques

Au Bénin, au nombre des choses qui particularisent les nouvelles églises qui se proclament être des piliers du réveil spirituel dans le pays, c'est leur indépendance vis-à-vis d'une firme évangélique en hexagone. Certes ces cas existent mais ils sont minoritaires. Chaque pasteur est alors maître de son église et le gère comme il le veut et suivant sa doctrine de provenance c'est-à-dire la source de sa formation qu'il accepte et prolonge ou rejette et réadapte selon ses perceptions et convictions personnelles.

6-1. les différents dogmes suivis par les églises évangéliques abordées

Les évangéliques sont difficiles à cerner comme groupe distinct. Comme chez les catholiques, on y retrouve des communautés progressistes et conservatrices selon Lindell (2006). Dans presque toutes les églises évangéliques, les pasteurs abordés lors de nos entretiens nous affirment, que l'individu doit se marier en principe une fois pour toute. Que le foyer lui soit agréable ou non, la contrainte sociale et religieuse l'y oblige. C'est dire qu'au sein des diverses instances religieuses, notamment ces églises approchées, se note un attachement à la stabilité conjugale. Pour garantir cette stabilité, diverses considérations relatives au contrôle social sont mises en place. Ces considérations et mesures varient d'une église à une autre. Elles servent de référents et assurent la gestion des déviances. Le principal centre d'intérêt identifié est la fidélité au conjoint. L'adultère ou encore les rapports sexuels extraconjugaux font l'objet d'une attention particulière de la part des « bergers du troupeau », nom communément attribué aux pasteurs par les fidèles de leurs églises. Les doctrines suivies et appliquées sont d'une part suivant ceux de l'école de l'ancien testament (écoles conservatrices), et ceux du nouveau testament (école progressistes) d'autre part. Donc les dogmes respectés dans le processus du mariage varient du disciple d'une école à une autre.

- ***Ecole conservatrice : les dogmes du mariage dans l'Ancien Testament***

Selon les données recueillies auprès des pasteurs disciples de cette école dogmatique, ils prennent repère sur le mariage israélite. Tel qu'il est défini dans les textes normatifs, il n'est pas une transaction commerciale entre deux hommes. La dot n'est pas le prix à payer pour la mariée. Le statut de la femme dans le mariage n'est pas

celui d'une esclave ni, a fortiori, celui d'une des vaches du troupeau. Le mariage, au contraire, est une pierre d'angle de la société israélite envisagée comme une institution qui confère aux mariés un statut unique. Pour cette école dogmatique, le mariage est une alliance. Or le terme d'alliance (*berit en hébreu*) n'est appliqué au mariage qu'en trois passages de l'Ancien Testament : Ezéchiel 16 et 8 (cf. les versets 59-63); Malachie 2 et 14; Proverbes 2 et 17). C'est pourtant cette notion qui définit au mieux la conception testamentaire du mariage. L'alliance est une relation choisie (pas naturelle) comportant des obligations et établie sous sanction divine. L'alliance était le moyen dans l'Antiquité pour étendre les relations au-delà de l'unité naturelle donnée par le sang. Nous retrouvons des éléments de cette conception dans le verset qui forme la conclusion de l'étiologie du mariage en Genèse 2,18-24 : « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair ». D'après le contexte, ce verset émane du narrateur; il ne s'agit pas d'une loi édictée par Dieu, ni d'une règle fixée par Adam, mais d'une simple observation. La relation nouvelle est décrite en terme d'attachement : c'est un terme appartenant au vocabulaire de l'alliance (Deutéronome 10,20; 11,22; 30,20; etc.). Le but de l'union est la création d'une nouvelle unité sociale, une chair, c'est-à-dire une famille. La famille est la cellule de base, qui assure autant la production que la reproduction. L'homme lui-même n'accède pleinement à son rang social que lorsqu'il a femme et enfants. L'Israël biblique ne connaît pas la vie publique de notre société (à nuancer selon les périodes). C'est l'unité entre l'homme et la femme qui explique l'absence de l'épouse dans quelques passages où on s'attendrait à ce qu'elle soit mentionnée : le commandement du sabbat (Exode 20,10; Deutéronome 5,14); l'exécution d'Akan et « tout ce qui lui appartient » (Josué 7,24); Lévitique 21,1-3. Dans ces cas, ce qui vaut pour l'homme vaut implicitement pour la femme. Les obligations qui découlent du mariage ne sont pas explicitées en Genèse 2,24, ni dans un autre texte. Une seule obligation est stipulée dans la Loi : la sexualité de la femme appartient exclusivement à son mari. L'adultère, c'est-à-dire les relations sexuelles avec une femme mariée, entraîne la peine capitale. Cette loi souligne une fois de plus l'importance de la famille dans la pensée vétérotestamentaire. S'en prendre au lien marital c'est porter atteinte à la société elle-même. Mais pire encore, l'adultère, qui génère l'impureté, est aussi un

délict contre Dieu lui-même (Lévitique 18,20). Il n'existe pas de loi analogue concernant la sexualité de l'homme. Pourtant il est clair que même si l'infidélité masculine n'est pas un crime, c'est un comportement honteux et moralement répréhensible (Osée 4,14; Job 31,1; Proverbes 5,15-23). La notion de sanction divine est explicitée surtout en dehors de Genèse 1,27 et 2,18-24 et dans le texte difficile de Malachie 2,11-15 : « L'Éternel a été témoin entre toi et la femme de ta jeunesse que tu as trahie, bien qu'elle soit ta compagne et la femme de ton alliance. Le divorce est un outrage parce qu'il s'attaque à une relation sanctionnée par Dieu. Nous sommes ici très proches de l'enseignement que Jésus donnera sur le mariage et le divorce (Matthieu 19,3-9). Le divorce est envisagé en Deutéronome 24,1-4, il est donc légal. Mais les termes de ce passage présentent la pratique comme étant critiquable (cf. v 4 : « elle a été souillée », sous-entendu par son second mariage). Quoique l'Ancien Testament soit très discret sur ce point, il paraît certain que la consommation faisait partie intégrale du mariage. Le principe est illustré par les paroles de Jacob, à la fin des sept ans qu'il a passés pour Rachel, Genèse 29,21 : « Donne-moi ma femme, car mon temps de service est accompli, et je veux aller vers elle ». Notons que ce mariage reste valable malgré le fait que la mariée ne soit pas celle dont on avait convenu. Dans un cas particulier, celui de la femme prisonnière de guerre, l'union charnelle à elle seule suffit pour qu'il y ait mariage (Deutéronome 21,10-14). Suite à cet acte, le statut de la femme devient celui d'une épouse, elle ne pourra plus être vendue comme une esclave.

- *Ecole progressiste : les dogmes liés au mariage dans le Nouveau Testament*

Pour la part des pasteurs disciple de l'école dogmatique reposée sur le nouveau testament qui est à l'image de la deuxième partie de la vie du monde c'est-à-dire celle ayant permis aux hommes d'avoir le secours et le salut en Dieu par le sacrifice de Jésus à la croix, la bible ne développe nulle part un enseignement complet et systématique sur le mariage. Les grands principes étaient considérés comme allant de soi, comme étant suffisamment établi par l'Ancien Testament, voire par le bon sens universel (par exemple, 1 Corinthiens 5,1 « ... une conduite telle qu'elle ne se rencontre pas même chez les païens... »). Les seuls passages quelque peu élaborés qui

touchent au mariage concernent des points qui posaient problème dans le judaïsme ou le christianisme du premier siècle. Se basant purement sur ce dogme, ils se positionnent en s'appuyant fondamentalement sur l'enseignement de Jésus.

L'enseignement de Jésus

Nous ne connaissons les paroles de Jésus qu'à travers le témoignage des auteurs néotestamentaires, ce qui impose une grande prudence à l'exégète. Toutefois, l'ensemble des critères historiques rend probable l'authenticité de l'enseignement de Jésus par rapport à deux questions liées au mariage : la première tient à l'indissolubilité du mariage. Jésus radicalise le commandement interdisant l'adultère, d'une part en l'intériorisant : même un regard peut porter atteinte au mariage (Matthieu 5,27-28). D'autre part, et c'est un point beaucoup plus litigieux, il étend le commandement au mariage avec une divorcée (Matthieu 5,32b), voire au divorce lui-même (Matthieu 5,32a). En effet, en accord avec les esséniens de Qumran, mais contre l'avis unanime du judaïsme rabbinique, Jésus condamne le divorce dans la bible. A la limite, une séparation pour cause d'impudicité de la femme est envisageable (Matthieu 5,32; 19,9), mais le lien du mariage subsiste même dans ce cas ; un soi-disant remariage d'un des deux époux avec un nouveau partenaire constitue proprement un adultère. Notons que, sur ce point, Paul suit fidèlement l'enseignement de son maître : « A ceux qui sont mariés, j'ordonne, non pas moi, mais le Seigneur, que la femme ne se sépare pas de son mari ; si elle est séparée, qu'elle demeure sans se marier ou qu'elle se réconcilie avec son mari, et que le mari ne répudie pas sa femme » (1 Corinthiens 7,10-11). Ce principe va de paire avec la valorisation explicite du mariage : le mariage est voulu par Dieu depuis la création, c'est Dieu qui joint les époux l'un à l'autre.

6-2. Le processus menant au mariage : une démarche en elle-même controversée !

Dans certaines communautés évangéliques parmi celles parcourues, les pasteurs et responsables à divers niveaux affirment que ne sont accompagnés dans la démarche de bénédiction du mariage, que ceux qui témoignent effectivement d'une conversion à

Jésus-Christ. Si c'est le cas pour le croyant catholique, il fait donc le choix d'accepter la démarche évangélique du mariage. En ce qui concerne le sens et la forme de la cérémonie, ils sont essentiellement déterminés par le choix de l'église où a lieu le mariage. La présence et la participation d'un ministre du culte de l'autre Eglise est possible, suivant le souhait du couple. Dans ce cas, il ne peut s'agir d'une "concélation", compte tenu de la divergence d'interprétation existante entre les deux traditions.

- **Dispositifs communs à toutes les églises évangéliques parcourues**

Pour les chrétiens entretenus lors de l'enquête, le mariage n'est pas seulement l'amour entre un homme et une femme. Il est aussi le signe de l'amour de Dieu pour les hommes, un signe de son Alliance. Pour préparer leur mariage, au cours de quelques réunions avec le pasteur ou une équipe paroissiale, les fiancés ou futurs conjoints après le débat questions-réponses subit, choisissent souvent (avec différents degrés de latitude selon les confessions) les cantiques, les chants et le texte de leur engagement mutuel. Le mariage doit être précédé de la publication des bans, il est célébré devant un ou des pasteur (s) et des témoins, et enfin matérialisé par la signature des deux époux dans un registre paroissial. Le mariage a toujours lieu au cours d'un culte, le plus souvent le samedi car le jeune couple est aussi placé sous la sauvegarde de la communauté. Au cours de l'office, le couple indique que ses choix de vie sont conformes aux valeurs évangéliques, et le pasteur prononce la bénédiction sur les époux tout en leur rappelant les obligations fondamentales entre les époux imposées par les dogmes de l'église tel que :

- amour et assistance ;
- d'élever les enfants ;
- la liberté : chacun des fiancés doit être pleinement libre au moment de son engagement ;
- la fidélité : ils se promettent fidélité et cette promesse est source de confiance réciproque jusqu'à ce que la mort les sépare.

6.3. Typologie des processus allant au mariage observé par les différentes églises

❖ *Quand les deux conjoints appartiennent à la même chapelle ou église*

Tableau VII: *Processus allant du choix du conjoint jusqu'au mariage*

Différentes étapes	Acteurs concernés
<ul style="list-style-type: none"> • Prier pour le choix de son conjoint (car cela ne se fait pas selon le désir de la chair). 	L'homme ou la femme qui désire s'engager
<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance entre les deux personnes 	L'homme/ la femme (en présence du président ou coordonnateur des jeunes de l'église)
<ul style="list-style-type: none"> • Prière du pasteur pour voir si c'est le bon choix 	Le pasteur et les intercesseurs
<ul style="list-style-type: none"> • Observation du temps de fiançailles 	L'homme et la femme d'une part accompagnés par un suivi du président des jeunes, du pasteur et de sa femme et de toute l'église
<ul style="list-style-type: none"> • Durant les fiançailles il y a des séries d'enseignement à l'homme et à la femme chacun séparément de son côté 	Les futurs mariés, les moniteurs des enseignements
<ul style="list-style-type: none"> • Temps d'observation du comportement de chacun 	Le pasteur, le comité pastoral et le président des jeunes
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation devant l'église 	Les futurs époux et le pasteurs
<ul style="list-style-type: none"> • Préparatifs au mariage 	Les futurs époux, le pasteur et ses collaborateurs
<ul style="list-style-type: none"> • Renvoi des deux à leurs familles pour le mariage traditionnel (la connaissance des parents et la Dot) 	Les futurs époux, leur parrain ou marraine, (accompagné du suivi du pasteur et de son comité)
<ul style="list-style-type: none"> • Mariage civil (obligatoirement fait à une semaine de celui religieux). 	Les conjoints, leurs témoins, le pasteur et toute l'église
<ul style="list-style-type: none"> • Bénédiction nuptiale à l'église (mariage religieux). 	Les conjoints, leurs témoins, le pasteur et toute l'église
<p>Tout cela se fait sous la surveillance et la direction du pasteur et de son épouse.</p>	

Source : *Données de terrain (2013)*

❖ *Quand les deux conjoints sont de deux chapelles évangéliques différentes*

Selon les pasteurs et fidèles enquêtés, lorsque les deux conjoints sont de deux chapelles évangéliques différentes, les étapes se déroulent de la même manière sauf qu'ici il y a d'abord une rencontre qui s'opère entre les responsables et pasteurs des deux églises. Le jour du mariage, la célébration a lieu dans l'église de la femme car il est prescrit selon les prescriptions bibliques que l'homme est le chef du foyer, donc juste après le mariage, la femme rejoint définitivement l'église de son mari. C'est ce qui amène beaucoup de pasteurs d'église à opter pour l'endogamie religieuse.

❖ *Le mariage mixte : Quand l'un des conjoints est évangélique et le second d'une autre communauté (catholique par exemple) !*

Pour que, en termes catholiques, un mariage soit valide, il convient qu'il réponde aux exigences que le droit canonique - système juridique de l'Eglise catholique - pose pour cette validité. La forme canonique (obligatoire quand un des deux conjoints ou les deux sont catholiques) est le minimum nécessaire pour la célébration valide du mariage : il faut se marier devant le curé de la paroisse catholique et deux témoins. En cas de mariage mixte (catholique et protestant - dont évangélique, par exemple), si les deux conjoints veulent se marier au temple protestant plutôt qu'à l'église catholique, le catholique devra demander à l'évêque une dispense de forme canonique. A cette dispense de forme, doit être jointe une permission de l'évêque. Celle-ci porte sur trois points:

- la partie catholique (et elle seule) doit promettre de faire son possible pour que les enfants soient catholiques.

- l'autre partie doit simplement être informée de la promesse faite par la partie catholique (la partie protestante n'a pas de promesse à faire).

- les deux parties doivent accepter les éléments fondamentaux suivants : liberté de

choix de chaque conjoint, unité, indissolubilité, réelle communauté de vie et d'amour, d'acceptation et d'éducation des enfants à venir. Si la forme n'a pas été respectée, ou si la dispense n'a pas été accordée, le mariage n'est pas reconnu par l'Eglise catholique et l'invalidité du mariage peut être constatée. Des différences existent entre catholiques et évangéliques (et plus largement protestants) concernant leur compréhension du mariage, et mieux vaut effectivement s'informer en cas de mariage "mixte". Pour autant, et ceci est l'essentiel, les deux traditions s'accordent pour dire que se marier c'est s'engager devant Dieu sur un chemin de fidélité, dans une communauté de vie et d'amour, que la relation au Dieu trinitaire permet de nourrir, d'éclairer et d'approfondir.

6-4. Endogamie religieuse autour du mariage dans les églises évangéliques

Par opposition à l'exogamie, l'endogamie est observable dans les sociétés où l'on choisit son partenaire à l'intérieur du groupe (non seulement social, mais aussi géographique, professionnel, religieux), à l'exclusion des personnes touchées par un interdit. L'endogamie ne concerne jamais la famille mais pousse à un mariage préférentiel dans le clan. L'endogamie est une pratique rencontrée chez tous les peuples de la terre et qui consiste à choisir prioritairement et majoritairement son futur époux/sa future épouse à l'intérieur soit :

- de l'aire géographique dont on fait partie (endogamie géographique) ;
- de la classe sociale à laquelle on appartient (endogamie sociale) ;
- du métier que l'on exerce (endogamie professionnelle) ;
- de la religion que l'on pratique (endogamie religieuse).

Lors de l'enquête au sein des églises évangéliques dans la ville de Cotonou, l'endogamie est la forme de mariage la plus présente et dominante soit à 90% des églises. Selon les enquêtés, surtout les pasteurs d'église, pour une vie de couple paisible et sans contradiction avec la foi et les normes religieuses personnelle, l'endogamie est le meilleur choix, mieux elle permet de pouvoir sauver l'éducation

sociale et religieuse à donner aux futures progénitures, et de demeurer sous les grâces et bénédictions divines.

6-5. Opinion des jeunes au sujet du mariage interculturel et celui inter-religieux

Premièrement, d'un point de vue global, on observe que le mariage interculturel ne constitue aucun inconvénient chez la plupart des jeunes (50% le pensent). Mais le mariage inter-religieux quant à lui, est entouré de polémique et n'est toléré que si le conjoint ou partenaire choisit est au sein de l'environnement chrétienne proche c'est-à-dire qu'il faille être un jeune ou une personne de la même foi chrétienne (protestant, baptiste, évangélique d'autre ressort), mais en dehors de ce cadrant, serait plus soumis à une réflexion préalable selon la déclaration de la majorité des jeunes, pasteurs et personnes déjà en couple abordés. S'il advenait que cela soit accepté, il s'impose alors à lui de suivre les rites d'intégration de la foi chrétienne c'est-à-dire le rebaptiser selon les normes en vigueur dans la confrérie choisie.

- ***Influence des parents sur le choix du futur conjoint ou partenaire***

La sexualité est un thème que les jeunes abordent peu avec leurs parents. Par contre, le mariage est un sujet dont ils s'entretiennent « parfois » en famille : c'est le cas d'une majorité de filles (70%) contre une minorité de garçons (30%). Ainsi, environ 60% des jeunes entendent choisir seul leur conjoint, c'est-à-dire sans subordonner cette décision à l'influence de leurs parents. Une minorité de répondants soit 40%, par contre déclare que leurs parents auraient un rôle à jouer sur le choix de leur futur/e conjoint/e ou partenaire. Parmi eux, 17% ont précisé que ce choix appartiendrait à leurs parents même s'ils auront leur mot à dire. On peut donc dire qu'il existe alors une influence parentale sur le choix du conjoint chez la minorité de jeunes fréquentant les églises évangéliques.

6-6. Perspectives pour la thèse

« Profils socioprofessionnels des pasteurs des églises évangéliques au Bénin »

Les différentes dynamiques présentes autour du processus de mariage dans le fond comme la forme malgré une même doctrine de base des églises évangéliques, certains choix des individus ne peuvent être expliqués que par la force des liens qu'ils entretiennent entre eux et par les valeurs socio culturelles et religieuses qu'ils partagent. A travers l'étude sur la comparaison du processus de mariage au sein de l'église évangélique, on voit que les individus, par le mécanisme de l'entraide, s'investissent pour la communauté en se soutenant mutuellement et en défendant les dogmes de leur église d'appartenance, ne voyant en elle que la meilleure. Cette hypothèse suppose l'existence de liens assez forts entre les individus fidèles de l'église, les pasteurs et leur Dieu. Parallèlement à cela, de nombreux changements s'opèrent à la faveur de ce que l'on qualifie souvent de « renouveau » ou de « réveil » religieux. Au Bénin, si le fait religieux a toujours occupé une place importante dans la vie sociale des individus, on observe en effet depuis vingt ans des dynamiques nouvelles qui donnent au fait religieux une dimension publique. Aujourd'hui plus qu'hier, les militantismes religieux s'illustrent dans l'espace public. Le progrès technologique, la globalisation et la mondialisation des discours religieux ne sont évidemment pas étrangers à tous ces changements. Les églises évangéliques sous toutes ses formes déploient des moyens techniques importants pour s'approprier les médias de masse, ravivant du même coup les concurrences. On parle de réformismes religieux, qui prennent forme autant dans la version évangélique ou protestante et conduisent les responsables religieux à diffuser des normes, rectifier des pratiques culturelles, inculquer des valeurs sociales et morales. Ce phénomène de « revival », qui s'observe à partir des années 1990, s'opère sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs. Il s'agit en effet d'aborder le sujet en adoptant une perspective historique et en considérant pleinement le rôle des élites religieuses, qu'elles soient structurées sur des organisations ayant une valeur juridique ou sur des groupes informels. Au Bénin, le

problème de la formation théologique au sein des églises évangéliques est un problème crucial qui pourtant n'émeut pas grand nombre des leaders évangéliques. Des écoles de théologies n'existent pratiquement pas pour une formation théologique approfondie. Les gens se lancent dans la mission sans aucune formation de base, sous prétexte d'une révélation divine, d'un appel ou d'une onction divine. Se basant sur les écrits bibliques dans le livre de genèse, qui déclarent que "l'église est un véritable outil de développement pour la nation car c'est dans l'église que l'homme, dans son respect pour la chose sacrée, acquiert l'intégrité, la morale, et l'engagement pour le travail de développement, l'engagement pour la sociabilité et autres. Aussi, c'est de là qu'il acquiert la bénédiction pour la répandre autour de lui ". Cela étant alors, poursuit-il, " le leader de l'église doit être un homme de morale, de grande connaissance et de haute illumination, un intègre et un sobre dans le comportement, bref, il doit être à l'image de Jésus qui est le chef de l'église et qui a été aussi un homme de très haute connaissance sans laquelle il ne pouvait réussir sa mission terrestre. À un niveau méthodologique, cela reviendra à l'étude des trajectoires sociales des pasteurs d'églises c'est-à-dire suivre l'itinéraire, de sa naissance jusqu'au moment où l'enquête vient le solliciter, et tenter d'observer, pas à pas, les événements qui ont percuté cette trajectoire, les ressources dont l'acteur a fait preuve pour éventuellement les surmonter, les réorganisations ou réorientations surtout dans les choix scolaires, professionnels en général ou encore familiaux survenus en particulier. Une analyse en termes de trajectoires biographiques accorde donc une importance forte aux cheminements individuels, à la particularité de chaque.

CONCLUSION

La présente recherche sur l'étude comparée du mariage dans les églises évangéliques a su montrer que l'union autorisée entre l'homme et la femme est un événement sociologique. Loin d'être un contrat entre individus, le mariage tout en ayant un caractère sacré, est un processus de socialisation. Dès lors, la famille se présente comme une entité caractéristique de l'existence sociale. Elle renferme en son sein toutes les composantes d'un cadre de vie organisée pour l'individu, un cadre fait de solidarité et de protection sociale. Avec les mutations liées à la modernité et à l'économie de marché, le constat fait aujourd'hui est que la famille contemporaine et l'église sont en proie à de nouvelles dynamiques : les relations « chaudes » fortement chargées d'affectivité vont céder progressivement la place à des relations « froides » où apparaissent la diversité des intérêts et des calculs multiformes. Le lien conjugal se situe, en effet, au carrefour de plusieurs systèmes normatifs. Il est appréhendé non seulement par le droit positif des États, mais aussi par les normes religieuses et morales comme par les coutumes ou les règles de mœurs. Il dépend également des structures familiales, selon qu'elles soient élargies à l'ensemble de la parenté ou réduites au couple et à ses enfants mineurs. Le mariage est une institution qui a pris de multiples formes selon les peuples et au cours de l'histoire. Visant universellement à sanctionner un cadre voué au développement de la famille, le mariage donne un statut particulier aux époux : il émancipe la personne, qui devient majeure, et lui donne des obligations envers son conjoint, sa future progéniture et la famille de son conjoint. L'établissement d'un mariage donne toujours lieu à une cérémonie publique, et souvent à une fête, l'ensemble étant appelé « noces ». Le mariage a ainsi un caractère juridique mais aussi rituel (profane ou religieux). Dans les pays où les institutions politiques sont séparées des institutions religieuses, on distingue le mariage civil du mariage religieux (lequel requiert généralement un mariage civil au préalable). Dans certains cas, les époux ne peuvent contracter un nouveau mariage tant que le premier est valide ; on parle alors de système monogame. Parfois, plusieurs mariages peuvent être contractés simultanément avec plusieurs personnes en même temps ; le système est alors dit polygame. Ce dernier est fortement proscrit dans les églises évangéliques et

est considéré comme une malédiction empêchant de rester dans les normes divines car loin de toutes les appréciations possibles, le mariage accomplit des fonctions sociales de même politiques. L'alliance conjugale se construit donc sur des bases rationnelles et chaque partenaire est à la recherche d'un gain particulier. Certes, nous devons faire la part des choses et dégager ce qui ne profite pas au développement, mais les valeurs intrinsèques de notre culture doivent soutenir les liens du mariage et montrer une autre facette de la perception sur l'existence du divorce au delà de tout.

A travers l'approche sur le mariage au sein des églises évangéliques : une étude comparée du phénomène, il a été question de répertorier et d'analyser tous ces déterminants. Il ressort que les mutations sociales sur la famille, la liberté acquise par l'individu surtout les jeunes dans les décisions du mariage comportent en soi les germes de divorce à plusieurs niveaux même si cela s'avère être ignoré par les pasteurs d'églises. En dehors de ces déterminants, dont les époux sont en partie responsables, il y a aussi l'ingérence de l'environnement social immédiat dans les affaires du couple. Les dérives dans les couples pouvaient être évitées si chacun des parties se conscientise et considère le mariage comme un lien sacré dont l'édifice est soutenu par le sacrifice. Isoler le mariage du cadre sociologique qui est le notre fragilisera toujours les liens. En définitive, cette réflexion pourrait permettre de faire du mariage l'expression d'un amour profond basé sur les valeurs et normes intrinsèques de la culture et la foi de base de chaque conjoint, qui sera un obstacle infranchissable pour le divorce.

Références Bibliographiques

- ADEPOJU A., 1997, *La famille africaine*, Paris, Ed, KARTHALA.
- AMOUZOUVI M. 2008, *Le rapport du C2 de mémoire présenté à mon étudiant*, Cotonou : PIE.
- BALENDIER G., 1984, *le sexuel et le social*, PUF.
- BATTAGLIOLA F., 1988, *La fin du mariage ?*, Paris, Syros Alternatives.
- BATTAGLIOLA F., 2000, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La découverte.
- BEAUD M., 2001, *L'art de la thèse*, Paris, La découverte.
- BOURDIEU P., 1962, « Célibat et condition paysanne », *Etudes rurales*.
- BOURDIEU P., 2002, *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Seuil, (1^{ère} édition 1962)
- BOZON M., et HERAN F., 2006, *La formation du couple : textes essentiels pour la sociologie de la famille*, Paris, La Découverte.
- CASTELLAN Y., 1996, *La famille*, PUF, collection « que-sais-je ? », Paris, (5^{ème} édition corrigée, première édition 1982)
- CICHELLI-PUGEAULT C., et CICHELLI V., 1998, *Les théories sociologiques de la famille*, La Découverte, collection Repères, Paris.
- DECHAUX J.-H., 2007, *Sociologie de la famille*, Paris, La découverte, Repères
- DANDURAND R. B. (dir.), 1987, *Couples et parents des années quatre-vingt. Un aperçu des nouvelles tendances familiales*, Québec, IQRC.
- DURKHEIM E., 1909, *Débat sur le mariage et le divorce*, Texte reproduit in Durkheim E., textes. 2. *Religion, morale, anomie* (pp. 206 à 215). Paris: Les Éditions de Minuit, 1975, 508 p.
- DURKHEIM E., 1992, *Education et Sociologie*, éd PUF, PARIS.
- DURKHEIM E., 2004, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris : PUF, 10^{ème} édition, 149p.

- DURRWELL F. X., 1986, *Indissoluble et destructible mariage*, Texte reproduit in Durkheim E., textes. 2. *Religion, morale, anomie* (pp. 206 à 215). Paris: Les Éditions de Minuit, 1975, 508 p.
- *Code du droit canonique* de 1983, éd Centurion, Paris.
- GIRARD A., 1964, *Le choix du conjoint. Une enquête psychosociologique en France*, Paris, PUF.
- GOODY J., 1986, *L'évolution de la famille et du mariage en Europe*, Paris, Armand Colin.
- GORDEN M., 1997, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Paris : P.U.F, 117p
- GRAWITZ M., 2004, *Lexique des Sciences sociales*, Paris : Dalloz, 8^e édition, 421p
- GUIDERE M., 2004, *Méthodologie de la Recherche, Guide du jeune chercheur en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales, Maîtrise, DEA, MASTER, Doctorat*, Ellipses : Edition Marketing S.A., 125p.
- KAUFMANN J-C., 1993, *Sociologie du couple*, Collection « Que sais-je ? », Paris, PUF.
- KELLERHALS J., P. Troutot et E. Lazega, 1984, *Microsociologie de la famille*, Collection « Que sais-je ? », Paris, PUF.
- LE PLAY F., 1871, *L'Organisation de la famille*, Paris, Tegui.
- LEVI-STRAUSS C., 1967, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton, 2^e édition, p.60'
- LINDELL H., 2006, *Organisation des églises évangéliques*, Paris.
- LOI 2002 du CODE DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE, 1997.
- MICHEL A., 1972, *Sociologie de la famille et du mariage*, Paris, Puf, 222 p.
- MONTOUSSE M.G. & RENOARD 100 fiches pour comprendre la sociologie: Émile Durkheim, 1897, *le Suicide : Étude de sociologie*, Paris, Félix Alcan.
- MUCCHIELI A. et PAILLE P., 2005, *l'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin, 209p.

- Notes sur l'histoire du mariage en Occident tirées du livre de Jean-Claude BOLOGNE, *Histoire du mariage en Occident*, Editions Jean-Claude Lattès, Paris, 1995.
- QUENUM M., 1999, *Au pays des fons, Us et Coutumes du Dahomey*, Paris, Maisonneuve.
- SHORTER E., 1981, *Naissance de la famille moderne*, Points, Poche.
- SINGLY de, F., 1993, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan.
- TABUTIN D. et BARTIAUX F. ,1986; *Structures familiales et structures sociales dans le tiers monde*, in *Les familles d'aujourd'hui*, Colloque de Genève, 17-20 septembre 1984, AIDELF, 2: 231-243.
- THERY I., 1993, *Le démariage. Justice et vie privée*, Paris, Odile Jacob.
- THIERRY X., 1993, « *La nuptialité à l'épreuve de la cohabitation* », *Population*, 48(4), p. 939-974.

WEBOGRAPHIE

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_de_l'alliance:classification de l'univers social par les règles matrimoniales](http://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_de_l'alliance:classification_de_l'univers_social_par_les_r%C3%A8gles_matrimoniales), Claude Lévi-Strauss (consulté le 12 décembre 2012 à 15h45mn)

<http://www.sacrosanctumconcilium.org/textes/DC/1994/435.html>, ADOUKONOU et la notion de l'inculturation (consulté le 20 Avril 2013 à 20h10mn)

http://www.ceremoniaire.net/pastorale_1950/docs/interoeecumenici.html, Journal la croix, (consulté le 20 novembre 2013 à 18h 49mn)

<http://www.sacrosanctumconcilium.org/textes/DC/1994/435.html>, ADOUKONU, l'inculturation de l'évangile au Bénin et dans le monde (consulté le 20 août 2013 à 23h)

http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html: 17 Avril 2013 à 11h43mn

<http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm> (consulté le 10 septembre 2013 à 22h55mn)

<http://www.royaume-de-dieu.org>: (consulté le 12 décembre 2013 à 15h 03mn)

ANNEXES

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES ANCIENS DE L'EGLISE

Situation matrimoniale :

Age :

Appartenance religieuse :

- 1- Dites nous les étapes et les contours du mariage chez vous ?
- 2- Parler nous des rapports qui lient l'épouse à l'époux dans un couple
- 3- Qui est autorisé chez vous à servir de médiateur au sein des couples lors des crises ?
- 4- Quels sont les dogmes qui régissent le mariage, le divorce au sein de cette église ?
- 5- Qu'est- ce qui peut amener le divorce au sein d'un couple ?
- 6- A qui l'époux ou l'épouse peut-il (peut-elle) se plaindre quand elle décide de divorcer ?
- 7- Quels conseils donnez-vous quand l'un des époux vient vous voir par rapport à son souhait de divorcer ?
- 8- Quelles actions menées vous pour les aider ou pour donner satisfaction à chaque bord ?
- 9- Commentaire

QUESTIONNAIRE N 1 adressé aux fidèles

Age :

Situation matrimoniale :

Catégorie socioprofessionnelle :

- 1) Parlez nous de votre croyance (chercher à savoir si la personne défend une cause religieuse de façon particulière)
- 2) Selon vous qu'est-ce que le mariage ?
- 3) A votre avis quand peut on parler de divorce au sein d'un couple ?
- 4) Dites nous les motivations qui sous-tendent votre tendance à la vie du célibat
- 5) Quels sont les problèmes que vous avez eus ?
- 6) A qui aviez vous adressé cela ou en aviez vous parlé ?
- 7) Vers qui êtes vous allé pour le mariage ? et quels ont été leurs apports sur le mariage (ce qu'ils ont fait) ?
- 8) A qui parlez vous et selon quels problèmes ?
- 9) Ceux que vous avez vu qu'ont-ils dit ou fait après leur avoir fait recours ?
- 10) Pourquoi avoir choisi ceux là comme recours ?

Questionnaire N2 à adresser aux pasteurs, fidèles

Identification

Age :

Situation matrimoniale :

Catégorie socioprofessionnelle :

- 1) Depuis quand votre église a – t – elle été créée ?
- 2) Qui en est l'actuel responsable suprême ?
 - Quelle est l'étendue de votre église ?
 - Combien de paroisse annexe a – t- elle à ce jour ?

- Combien de fidèle compte – t – elle ?
- 3) Quels sont les fondements bibliques sur les quels votre église est assise ?
 - Que dit votre église sur le mariage ?
 - Dans quel document peut – on le lire les doctrines sur le mariage?
 - Es- ce négociable ?
 - 4) Qui peut se marier ?
 - 5) Quand peut – on se marier ?
 - 6) Quel est le processus exacts qui conduit au mariage ? quels sont les aspects qui relèvent du dogme ? Sont- ils négociables?
 - 7) Depuis la demande, combien de temps s'écoule ? que doivent faire les futurs mariés ? quand et comment ?
 - 8) Ce processus est – il unique? quels sont les aspects qui relèvent du dogme ? Sont- ils négociables?
 - 9) Tous ceux qui se marient suivent- ils le même processus ?
 - 10)Le temps passé dans le ministère n'influence t – il les étapes autour du processus ?
 - L'âge n'influence t – il les étapes autour du processus ?
 - Les responsabilités au sein de l'église n'influence t – il les étapes autour du processus ?
 - 11)Pour vous dans l'église à quelle condition se marie – t- on ? quels sont les aspects qui relèvent du dogme ? Sont- ils négociables?
 - 12)Est – il obligatoire d'aller au mariage vierge ?
 - 13)Quels sont les moyens de contrôle et de suivi ?
 - 14)Existe- t – il des cas réels ? la dernière est en date de quand ?
 - 15)Une femme de l'église peut- elle épouser un homme hors votre église ?
 - 16)Pourquoi ? quels sont les aspects qui relèvent du dogme ? Sont- ils négociables?
 - 17)Quelles sont les obligations à observer en termes de temps, d'âge et d'avoir (bien possédés) ? quels sont les aspects qui relèvent du dogme ? Sont- ils négociables?
 - 18) Dans votre église, quelle place occupe la famille dans le mariage ? quels sont les aspects qui relèvent du dogme ? Sont- ils négociables?

- 19) Comment se négocient les relations avec les familles si elles ne sont pas de l'église ?
- 20) Peut-on divorcer ?
- 21) Si oui à quelle condition ? si non pourquoi ? quels sont les aspects qui relèvent du dogme ? Sont-ils négociables ?
- 22) Quels sont les fondements bibliques sur lesquels l'église se base ?
- 23) Deux personnes régulièrement mariées peuvent-elles divorcer ?
- 24) Si oui, quels sont les processus qui conduisent au divorce ?
- 25) Au sein de l'église, quels sont les acteurs qui interviennent dans le divorce ? Quels sont leurs rôles ?
- 26) Que deviennent deux fidèles divorcés ?
- 27) Sont-ils toujours fidèles de l'église une fois divorcés ?
- 28) Peuvent-ils se remarier chacun de son côté au sein de l'église ?
- 29) Le pasteur peut-il refuser le mariage de deux conjoints ? A quelles conditions ?
- 30) Cela s'est-il déjà produit une fois au sein de l'église ? Quelle a été la réaction des concernées ?

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	2
CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	11
1.4 Définition du sujet.....	15
1. 6. Justification du sujet.....	18
1. 6.1. Raisons subjectives	18
1. 6.2. Raisons objectives	19
1.7. Délimitation thématique.....	19
1. 8. Présentation et justification du cadre de l'étude.....	19
Internet	24
- Les thèses et approches sur la religion.....	24
- Informations sur les différents discours sociaux sur le mariage	24
LES REPERES ET FONCTIONS DU MARIAGE AU SEIN DES EGLISES EVANGELIQUES A COTONOU	30
3-2.8. La fonction de rapprochement des deux familles	35
CHAPITRE IV : Les repères du mariage au sein de l'église	39

4. 1 La gestion culturelle et religieuse du mariage au sein des églises évangéliques à Cotonou	39
4.3. Le chemin qui mène au mariage, une nébuleuse aux contours incertains	41
4.3.1. Le recours au mariage : une alliance à la fois individuelle et collective.....	41
ACTEURS ET LOGIQUES DU MARIAGE AU SEIN DES EGLISES EVANGELIQUES : POUR UNE ETUDE COMPARATIVE DU PHENOMENE A COTONOU	45
CHAPITRE V: Mariage à l'église: une approche entre déviance et normalité	46
5-2. Motifs du mariage selon les jeunes célibataires et personnes mariées	47
5-4. Jeux d'acteurs dans le processus allant au mariage	49
<i>Remarque: La question du mariage dans les églises évangéliques: la société est-elle en crise de repère?.....</i>	<i>52</i>
Références Bibliographiques.....	68
ANNEXES	71
TABLE DES MATIERES	75